



# Le Petit Journal

Janvier 2017

n° 84

Éclats de vie à Bretoncelles en 2016...

Retrouvez Le Petit Journal sur [www.bretoncelles.fr](http://www.bretoncelles.fr)





# cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

**HEURES D'OUVERTURE**

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme  
Oussibla  
Ahmed**

**20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles**

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes**

**Viande Libre-service - Idées Cadeaux**

**Livraison gratuite à domicile**



**Entreprise Bernard Falézan**  
**Traitement de l'Habitat**



Isolation thermo-réflécteur - Aménagement de Combles  
Traitement de Charpentes - Toitures - Façades  
Sablage Charpentes - Destructions Guêpes & Frelons

**31, route de Saint Victor Tél/Fax: 02 37 37 26 41**  
**61110 Bretoncelles Port. : 06 88 01 15 36**

E-mail : [bernard.falezan@gmail.com](mailto:bernard.falezan@gmail.com)



Société Décoration Peinture Aménagement

**La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES**

**Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61**



## Informatique & Multimédia à Domicile

*Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez*

**Olivier Palmer**

**Coach Personnel en nouvelles technologies**

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

[Olivier@multimediamadomicile.fr](mailto:Olivier@multimediamadomicile.fr)  
[www.multimediamadomicile.fr](http://www.multimediamadomicile.fr)



**06 51 53 03 27**

## *Tous nos Meilleurs Vœux à Toutes et à Tous*

**C**est avec un grand plaisir qu'au nom du Conseil municipal je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Que cette année soit porteuse de joie, de réussite -tant professionnelle que personnelle- Avant tout, nous vous souhaitons une santé de fer !



## Sommaire

- p. 3 Editorial
- p. 5 Conseils municipaux
- p. 18 Sécurité & Incivilités
- p. 20 Vœux du Maire
- p. 21 Événements à venir
- p. 22 Espace Abbé-Fret et EPN
- p. 23 Nouvelle CdC **Coeur du Perche**
- p. 24 Bon à savoir
- p. 25 Événements
- p. 27 Drôles de dames...
- p. 29 Horaires SNCF
- p. 30 Divertissement
- p. 31 Associations
- p. 35 Le Parc et nous
- p. 37 Etat-Civil
- p. 38 Annuaire
- p. 40 Dates à retenir
- p. 41 Concours des maisons fleuries
- p. 42 Les conseils d'Elisabeth

**C**omme l'an passé il m'est impossible de commencer mon propos sans évoquer les terribles événements qui ont marqué l'année 2016. Une pensée pour toutes ces familles qui ont perdu un parent, un ami, une connaissance. Mais soyons optimistes et **relevons le défi de protéger la démocratie ; 2017 vous en donnera l'occasion.**

## *Une année charnière...*

Nous avons poursuivi en 2016 nos efforts pour renforcer l'attractivité de Bretoncelles conformément à nos engagements de 2014, avec **un accent sur la valorisation de notre patrimoine** : la restauration bien visible de l'église mais aussi de la mairie avant d'engager dans les prochains mois une réflexion pour notre salle des fêtes.

## *Bretoncelles et la gastronomie...*

Dans quelques semaines un nouveau commerce ouvrira ses portes dans l'ancienne agence immobilière. Il abritera deux entreprises : la Mie de pain et Fantine en cuisine. **L'offre autour de la gastronomie de qualité à Bretoncelles commence à devenir un vrai marqueur, une référence** : la qualité des Prairies du Perche qui a encore été primée à de nombreux concours, la boulangerie Les Saveurs du Perche qui a défendu haut les couleurs de Bretoncelles dans la Meilleure Boulangerie sur M6, mais aussi nos maraîchers, nos producteurs de viandes, d'huile de colza, plus récemment l'installation de La Saloupière (traiteur), nos marchés de producteurs, sans oublier la qualité de notre cantine, de nos restaurants dits « ouvriers »... Aujourd'hui **nous avons un réel développement grâce à ces artisans et producteurs de qualité.** Je suis persuadé qu'une vraie dynamique est engagée autour de cette excellence.

**Au niveau des investissements, 2017** sera une année consacrée aux travaux de structure et de sécurisation : enfouissement des réseaux rue Roger-Calbris mais aussi amélioration de nos chemins communaux, sécurisation routière... Malgré les baisses de dotations et un programme d'investissement audacieux, **la situation financière de la commune s'est maintenue, ce qui permet d'envisager le renforcement de notre action « dans la campagne bretoncelloise » comme nous nous y sommes engagés.**

**2017, c'est aussi la naissance de la communauté Cœur du Perche. Nous lui souhaitons bonne route. L'ensemble des conseillers Bretoncellois s'engagera fortement pour sa réussite comme nous le faisons depuis trois ans.**

Enfin, je voudrai terminer en **remerciant l'équipe municipale qui est au travail sans être dans la lumière, comme les employés municipaux ou les bénévoles des associations. Sans l'engagement de tous rien n'est possible...**

Bonne année à tous,

## Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :  
David Lambert

Rédacteur en chef :  
Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :  
ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :  
Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos de couverture :  
MFI Duprieu

# INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage  
 Soins du corps (totaux, massage californien)  
 Teinture et Permanente de cils  
 Beauté des pieds (balnéo) et des mains  
 Maquillage et maquillage permanent  
 Forfait mariage  
 Pose de faux ongles, capsules,  
 gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles  
 Téléphone : 02 37 37 24 21  
 Jours d'ouverture : Mardi au samedi  
 10 h à 19 h sans interruption  
 Sur rendez-vous ou à domicile

## GUINOT

## Richard BERTHOU

### Technicien frigoriste



☎ 06 83 60 00 13  
 ✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service  
 pompe à chaleur, matériel froid,  
 climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

## PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire  
 Tél. / Fax : 02 37 52 11 63  
 28400 NOGENT-LE-ROTROU  
[lire.plaisir@wanadoo.fr](mailto:lire.plaisir@wanadoo.fr)

**JOUR  
& NUIT**



**TAXIS**  
**Charles & Vassard**

Liaison aéroport - 8 passagers  
 Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle  
 61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

**02 33 73 33 19**

[contact@ambulances-charles.fr](mailto:contact@ambulances-charles.fr)  
[www.ambulances-charles.fr](http://www.ambulances-charles.fr)



## BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz  
 61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur  
 Peinture et enduit décoratif  
 Revêtement mur et sol  
 Pose parquet flottant -  
 faïences et carrelage  
 Petite maçonnerie



## LES FLAVEURS DU PERCHE

### Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons  
(Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE

1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél. : 02 37 37 22 77

# Principales décisions du Conseil municipal

## Réunion du 16 septembre

### Point sur les travaux en cours

#### - Eglise

Monsieur le Maire explique que le choix de la pierre de Richemont a été confirmé lors de la première réunion. RTN (*Restauration Travaux de Normandie*) fait en ce moment des sondages. Certains surmonts sont en très mauvais état.

Un câble passe au milieu de l'église. Un devis sera demandé pour l'enfouissement de celui-ci.

Au-dessus de la sacristie, côté du Crédit Agricole, la toiture est très abimée. Un devis a été demandé à l'entreprise Leroux. Compte-tenu du montant, les artisans locaux seront sollicités.

Un avenant à la convention tripartite (commune, BPN, Fondation du Patrimoine) sera signé. Il est prévu quatre versements (15 octobre, 15 décembre, 15 février et le solde à la fin des travaux).

#### - Isolation mairie

Quelques difficultés d'organisation entre les différentes entreprises ont été constatées.

En ce qui concerne la réfection de la salle du Conseil, Monsieur le Maire rappelle que le devis présenté par SDPA a été retenu. Il convient de choisir les différents revêtements : peinture sur les murs, lino au sol. Des rideaux seront également posés aux fenêtres. La commission *ad hoc* se réunira le 17 octobre matin pour le choix.

#### - Local commercial

Un devis a été obtenu pour la fourniture et la pose d'un monte-charge. La décision est reportée.

Un arrêté a été pris pour alterner la circulation des véhicules rue Jules-Lemaître.

M. le Maire rencontre lundi prochain Maître Lecerf-Offroy pour la rédaction des baux commerciaux ((GIE

aux Petits Fours) et la société d'Evelyne Berteau-Pigeon (station de lavage))

#### - Effacement des réseaux rue Roger-Calbris

Un devis d'un montant de 2 581,87 € et une convention sont établis par Orange pour l'étude de faisabilité. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

Un devis sera établi par Garczinski pour l'éclairage public et l'enfouissement du réseau téléphonique.

#### - Proposition du Pays Perche : acquisition d'un véhicule électrique

Le pays Perche Ornaïs a constitué un groupement de commandes pour l'acquisition de véhicules utilitaires électriques. La commune dispose d'un véhicule qui est en fin de vie, son remplacement est à envisager en 2017.

Des devis ont également été demandés aux garagistes locaux, seul DB auto a répondu.

Le Pays Perche Ornaïs a calculé les économies de fonctionnement réalisées via un véhicule électrique sur la base de 10000 km par an, or le véhicule n'en fera que 7000 km. D'un point de vue financier, l'économie n'est pas réelle si la commune opte pour un véhicule électrique. L'achat par le groupement empêcherait l'achat auprès des garages locaux. Compte-tenu du faible kilométrage que fera le futur véhicule et devant le coût plus important qu'avec un véhicule essence, le Conseil municipal décide de ne pas acheter un véhicule électrique.

	Pays Perche Ornaïs		DB AUTO	
	Peugeot Partner	Renault Kangoo	Peugeot Partner	Citroën Berlingo
Électrique	19 774	21 329	19 841	22 500
Diesel	14 204	15 021		
Essence			12 449	12 965

#### - Réfection de la toiture du cabinet médical

Un devis a été demandé aux artisans locaux pour la réfection de la toiture du cabinet médical. Le Conseil municipal retient la proposition de Monsieur Cédric Brunet d'un montant de 5 020 €.

## Communauté de Communes

### - Point sur la fusion des communautés de communes

Lors de la dernière réunion, les délégués communautaires ont procédé au choix du siège et du nom de la future communauté de Communes. Le siège sera à Dorceau et le nom sera **Communauté de Communes du Cœur du Perche**.

### - Composition du futur Conseil communautaire

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le texte suivant est adopté à l'unanimité :

- « Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-6-1 et L5211-6-2

- Vu l'arrêté préfectoral du 31 mars 2016 portant projet de périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté de Communes du Perche Sud et de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais

- Considérant la proposition de la réunion des Bureaux/Conférences des Maires de la CdC du Perche Rémalardais et de la CdC du Perche Sud, en date du 12 Juillet, relayée par courrier du Président de la CdC du Perche Rémalardais,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adopter un accord local avec une répartition à 34 sièges de Conseillers communautaires de la future CdC avec le mode de répartition par commune suivant :

<b>Communes</b>	<b>Nombre de sièges par commune membre</b>
Sablons-sur-Huisne	6
Perche-en-Nocé	6
Rémalard-en-Perche	5
Bretoncelles	4
Berd'huis	3
Cour-Maugis-sur-Huisne	2
Saint-Pierre-La-Bruyère	2
Moutiers-au-Perche	2
Verrières	1
La-Madeleine-Bouvet	1
Saint-Cyr-la-Rosière	1
Saint-Germain-des-Grois	1
<b>Total</b>	<b>34</b>

### - PSLA (pole de santé libéral et ambulatoire)

Une étude a été lancée par la CdC. Les professionnels tiennent absolument à un pôle multi-sites.

### - Crèche, site multi-accueil

Lors de la réunion de la Commission jeunesse, la création d'une crèche ou d'un site multi-accueil a été évoquée. Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible que les locaux actuellement occupés par la Poste soient libérés. Ces locaux pourraient être aménagés pour accueillir ce nouveau service. Ils seront proposés à la Communauté de Communes.

### - Sports : compétence foot

Pour l'instant, seule la compétence football deviendra compétence de la future Communauté de Communes. Aucune décision n'a été actée quant à Aquaval. M. Chevée précise qu'en l'état actuel, au vu des nouvelles compétences de la Communauté de Communes, les taux des taxes de la Communauté de Communes seront inévitablement augmentées. En 2018, les dépenses liées au GEMAPI seront intégrées dans le budget de la Communauté de Communes (50 à 55 000 €).

- **Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pas St Lhomer** : demande d'adhésion des communes de Longny-les-Villages et Moutiers-au-Perche

Le Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pas-Saint-Lhomer a transmis la délibération relative à la demande d'adhésion au SIAEP des communes de Longny-les-Villages (*Neuilly-sur-Eure et la Lande-sur-Eure*) et de Moutiers-au-Perche. Le Conseil municipal décide de voter contre l'adhésion de ces communes (9 voix contre, 4 abstentions).

### EPN - CRANT : subvention de la Région

Une subvention de 6 000 € du Conseil Régional est accordée pour l'EPN-CRANT. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

### Concours des villes et villages fleuris

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la visite du jury d'arrondissement qui a eu lieu le 5 juillet :

- commune propre, bel espace récréatif, espace naturel sensible à valoriser (panneau d'indication),
- la composition des jardinières est à revoir car pas assez visible,
- continuer l'embellissement du petit parc du centre ville.

## ENS (espace naturel sensible)

Subvention du Conseil Départemental pour l'entretien et l'aménagement.

Dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles, le Conseil Départemental accorde une subvention de 40 % du montant HT des dépenses éligibles liées à l'opération d'entretien et d'aménagement du site de l'ENS estimées à 31 821 € HT soit une subvention maximale de 12 729 € sur trois ans dont 6 110 € prévus en 2016.

## Réunion du 28 octobre

### Intervention de M. Havard, la Poste

M. Havard, délégué aux relations territoriales de l'Orne au groupe La Poste, présente aux Conseillers municipaux le bilan des activités de la Banque Postale de Bretoncelles. Durant les cinq dernières années, la fréquentation moyenne est passée de 10 clients à 7 clients à l'heure et le nombre moyen d'opérations est passé de 14,6 à 12,71. Actuellement le bureau est ouvert 25 h par semaine.

M. Havard propose une évolution de la banque postale : agence postale communale, facteur-guichetier ou diminution du temps d'ouverture.

#### *Option 1 : Création d'une agence postale communale*

Il est préférable qu'elle soit installée dans les bureaux de la mairie ou à l'Espace Abbé-Fret. Elle est tenue par un agent communal, et le Conseil choisit les jours et heures d'ouverture. En contrepartie, la Poste verse 1127 € par mois. Une convention est proposée engageant les parties pour neuf ans, renouvelable par tacite reconduction. En ce qui concerne les travaux, l'activation du fond de péréquation permettrait l'obtention de 15000 € pour aider au financement.

#### *Option 2 : facteur-guichetier*

En plus de sa tournée, il est au guichet 2 h par jour, six jours sur sept, représentant donc au maximum 12 h par semaine. Dans ce système, c'est la Poste

qui reste pilote du fonctionnement dans les locaux actuels.

#### *Option 3 : réduction horaire*

Si aucune de ces deux solutions n'est retenue par le Conseil municipal, la Poste sera contrainte de réduire les heures d'ouverture. M. Havard propose de fermer le mercredi après-midi, demi-journée où l'activité semble la plus réduite.

Monsieur le Maire explique que la prise de nouvelles compétences par la Communauté de Communes pourrait entraîner une diminution du temps de travail des agents du secrétariat. Toutefois, aucune décision n'a été prise à ce jour. Prendre la décision de confier l'agence postale communale aux secrétaires semble prématuré. D'autant plus que la charge de travail n'est pas intégrable aujourd'hui sans faire appel à un nouvel agent.

Le Conseil municipal remercie M. Havard pour sa présentation. Après le départ de ce dernier, le **Conseil municipal décide de se prononcer pour la réduction des horaires soit une fermeture de la banque postale le mercredi après-midi et de revoir la situation en fin 2017.**

- **Véhicule électrique** : D'après les dernières informations obtenues, l'acquisition du véhicule coûterait 4 000 € car 80 % de subvention sont accordés via le programme Leader.

**Une délibération de principe, pour l'acquisition d'un nouveau véhicule aux mêmes conditions si l'opération se représente, est ajoutée au Conseil municipal.**

- **Le nom de la Communauté de Communes fusionnée est CdC Cœur du Perche**

Suite à ces compléments, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### Point sur les travaux en cours

- **Église :**  
 • **Câble sur l'extérieur de l'Église :**  
 Un câble court sur la façade de l'église. Afin qu'il ne soit plus apparent, Enedis propose d'intervenir pour la

somme de 1 180,80 € TTC. La limite de son intervention se situe au niveau du disjoncteur dans le coffret de comptage en limite de propriété. La tranchée, le fourreau et le câble entre le coffret et l'église sont à la charge de la commune. Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

• **Subventions :**

Le Conseil Départemental accorde une subvention de 10 000 €.

Le dossier déposé pour l'octroi d'une subvention DETR sur la 1ère tranche des travaux de l'Eglise n'a, quant à lui, pas été retenu.

• **Travaux en cours :**

Trois échantillons-témoins d'enduits ont été faits sur l'église. Chacun peut donner son avis avant la réunion de chantier du 15 novembre.

Les anciennes portes seront mises en valeur par un plus grand retrait.

Un grillage doit protéger les vitraux. Il faut effectuer la peinture des encadrements. Monsieur le Maire envisage de recruter M. Alex Fret pendant un mois pour réaliser ce travail.

- **Local commercial :**

• **Supplément Rongère :**

Monsieur le Maire a réuni la Commission d'Appel d'offres pour la présentation du devis supplémentaire proposé par l'Entreprise Rongère. L'absence de poutres porteuses intermédiaires oblige la création d'un poteau porteur pour le plancher. Le devis présenté s'élève à 4 881,61 € HT. La commission d'appel d'offre a accepté celui-ci qui fera l'objet de l'avenant n° 1.

• **Monte-charge :**

Monsieur le Maire a présenté les devis obtenus pour la fourniture et l'installation d'un monte-charge permettant la desserte de la cuisine créée à l'étage. La commission d'appel d'offres a retenu l'offre d'ACI d'un montant de 14 200 € HT.

Le Conseil municipal entérine ces deux décisions.

• **Bilan financier :**

Monsieur le Maire présente le bilan financier de cette opération :

Travaux d'investissement : 174 772,51 € TTC  
Architecte : 17 101,80 € TTC

**Subvention Conseil Régional : 47 968,57 € (30% de la dépense HT)**

- **Isolation mairie :**

**Les travaux avancent lentement. Une moins-value sera appliquée pour l'entreprise Challier qui ne posera pas les clapets coupe-feu sur le réseau VMC (- 1 387,23 € HT)**

**Point sur les emprunts ; renégociation et nouveau prêt :**

Pour aider au financement des travaux de restauration de l'église et les travaux d'aménagement du local commercial, il est nécessaire de recourir à un emprunt de 300 000 €.

En 2012, un emprunt a été contracté pour l'acquisition de l'immeuble de l'agence immobilière au taux de 4.4 %.

Les banques ont été consultées pour un emprunt de 300 000 €, pour le rachat de l'emprunt de l'agence ou pour un emprunt de 440 000 €.

Le résultat des consultations est présenté aux élus :

Emprunt de 300 000 €					
Durée rembours <sup>t</sup>	Caractéristiques	Crédit Agricole	Crédit Mutuel	Banque Postale	Caisse d'Épargne
10 ans	Taux	1.05 %	0.85 %		0.62 %
	Échéance trimestrielle	7 910	7 831		7 740
	Coût de l'emprunt	16 418	13 249		9 628
15 ans	Taux	<b>1,30 %</b>	1,10 %	<b>0,92 %</b>	0,95 %
	Échéance trimestrielle	5 511	5 430	5 713	5 370
	Coût de l'emprunt	30 685	25 841	21 068	22 237
	Frais dossier	600	300	440	150

Rachat «emprunt Agence - Crédit Agricole 4,40%»	
Capital restant dû à rembourser (€) hors échéance janvier 2017	122 468,24
Estimation des pénalités financières Remboursement anticipé (€)	17 063,55
Indemnité remboursement anticipé (€)	898,10
<b>Total (€) à rembourser par anticipation</b>	<b>140 429,89</b> <b>A refinancer</b>

Le nouveau financement répond aux objectifs fixés



préalablement :

- 1°) financement des investissements
- 2°) Possibilité de renégocier l'emprunt contracté pour l'acquisition du bâtiment de l'agence immobilière
- 3°) Ne pas alourdir l'annuité
- 4°) Dégager de nouvelles marges pour l'avenir (2020)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité

- d'accepter les pénalités appliquées par le Crédit Agricole pour le remboursement anticipé du contrat souscrit pour le financement de l'acquisition de l'immeuble de l'agence s'élevant à 17 961,65 €

- d'accepter l'offre de la banque postale pour un emprunt d'un montant de 440 000 € permettant le financement des travaux de l'église et d'aménagement du local commercial, et à refinancer l'emprunt souscrit en 2012 pour l'acquisition de l'immeuble de l'agence.

Caractéristiques de cet emprunt :

- taux fixe de 0.85 %
- durée 13 ans et 6 mois
- échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- mode d'amortissement : échéances constantes
- remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission d'engagement : 0.10 % du contrat de prêt

### **Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pas St Lhomer** Demande d'adhésion des communes de Longny-les-Villages et Moutiers-au-Perche

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré le Président du SIAEP. En votant contre l'adhésion des Communes de Longny-les-Villages (*Neuilly - La Lande*) et de Moutiers au SIAEP du Pas-Saint-Lhomer la commune de Bretoncelles bloque la Commune de Moutiers. Monsieur le Maire tient à préciser que les travaux ont déjà été réalisés.

Lors du débat, il ressort que le Conseil municipal regrette ce choix et surtout que, malgré des demandes répétées auprès du Syndicat Départemental de l'Eau, la sécurisation de l'eau sur Bretoncelles ne soit toujours pas envisagée.

Monsieur le Maire propose donc de voter à nouveau. Le résultat du vote est le suivant :

Abstentions : 6          Contre : 2          Pour : 5

### **Station de lavage**

#### **- Convention de passage**

La sortie des véhicules fréquentant la station de lavage s'effectuera par la sortie de la station service. Monsieur le Maire propose qu'une convention de passage soit signée entre la société EB Clean et la commune, ce que le Conseil accepte.

#### **- Branchement d'eau**

Afin d'aider à l'installation de la station de lavage, le Conseil municipal décide de prendre en charge les frais de raccordement au réseau d'eau en acceptant le devis de l'entreprise Marchand, pour les travaux de terrassement, d'un montant de 1 200 € HT et le devis de Frans Bonhomme pour la fourniture des différents matériels (compteurs, vannes, canalisations...) pour un montant de 1 412,29 €. Un virement de crédits de 2 000 € est nécessaire de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

#### **- Mise à disposition de la parcelle Q n° 331**

La station de lavage sera installée derrière la station service sur la parcelle cadastrée Section Q n° 331 d'une contenance de 13024 m<sup>2</sup>. La superficie de 300 m<sup>2</sup> sera mise à disposition de la société EB Clean. Le Conseil municipal décide de fixer le montant du loyer annuel à 480 €.

### **Compteur tennis/boule**

Le compteur d'eau a été déposé lors de la démolition de l'abri du *Club House*. Il est nécessaire d'en reposer un pour que les joueurs disposent d'un point d'eau.

### **Club house**

L'association du Tennis Club a été mise en sommeil, la réinstallation du *club house* sera donc effectuée ultérieurement et étudiée après les travaux de la station de lavage.

### **Compte-rendu des commissions**

#### **- ADI**

La réunion des membres de l'ADI a eu lieu le 14 octobre. Il a été décidé de ne pas ouvrir les colonnes

du Petit Journal à de nouvelles entreprises hors commune tant que leur activité est déjà couverte par des professionnels locaux.

#### - **Marchés de producteurs**

Une date supplémentaire est prévue : le 1er samedi de novembre, sur le thème de la pomme

Le début du marché est fixé à 9 h 30

#### - **Cadre de vie**

- budget fleurs pour l'année 2016 : 4 500 €
- équipements divers (fontaine, bacs, guirlandes et décorations : 4 200 €

#### - **15 juillet 2017** : Orchestre Didier Gilbert

L'Orchestre de Didier Gilbert a été retenu pour un coût de 580 € pour trois musiciens ; il faut ajouter les frais du GUSO (*guichet unique du spectacle occasionnel*).

Cet orchestre propose également la sonorisation du feu d'artifice pour la somme de 300 €. Cette prestation est toujours incluse dans le devis des artificiers et n'est donc pas retenue..

### **Gymnase**

Dans un souci d'économie, il faudrait changer le système de jetons pour la lumière et le chauffage. Des conseils et devis seront demandés aux électriciens locaux.

Le Forum des associations aura lieu le 9 septembre dans la halle et sur le parking.

### **Espace Abbé Fret : Web radio**

Le Conseil municipal accepte la proposition des Ets Pitois d'un montant de 1 639,64 € TTC pour la fourniture de micros, microphones, casques...

### **Station service : contrat de prestations de services : maintenance extincteurs**

Le Conseil municipal accepte la proposition de contrat de l'Extincteur Nantais proposant une vérification des installations de détection et d'extinction pour un montant de 229,20 € TTC.

### **Bilan mi-mandat**

Monsieur le Maire souhaiterait faire un bilan de mi-mandat. Il propose à la minorité de s'associer à ce bilan.

## **31 décembre**

Monsieur le Maire rappelle que le Club de Loisirs organise le réveillon de la Saint-Sylvestre.

## Réunion du 2 décembre

### **Approbation du compte-rendu du 28 octobre 2016**

M. Lemonnier demande qu'une modification de la délibération relative à l'agence postale soit apportée : il avait quitté la salle. Cette rectification prise en compte, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **Point sur les travaux en cours**

#### - **Église**

BPN prendra en charge la réalisation et la pose des deux fausses portes (porte de la Charité, porte Monseigneur d'Angennes)

#### - **Local commercial**

Suite à une période d'arrêt nécessaire au « calcul béton » les travaux ont repris. La fin des travaux est envisagée pour la mi-février.

#### - **Isolation mairie**

La pré-réception des travaux a eu lieu le 28 novembre. Des petites interventions sont à réaliser. La réception définitive des travaux aura lieu le 12 décembre 2016.

Des travaux supplémentaires ont été effectués afin d'habiller les tuyaux de ventilation pour un montant de 1 411,20 € TTC, travaux réalisés par l'entreprise Vergnaud.

### **Virements de crédits des budgets annexes au budget de la commune**

La commune de Bretoncelles intervient très régulièrement sur le réseau d'assainissement (moyens humains et techniques)

Monsieur le Maire propose de virer la somme de 28000 € du budget de l'eau et 31 000 € du budget d'assainissement sur le budget de la Commune, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Participation de l'ADI pour l'édition du Petit Journal**

En 2015, la somme de 4 851,45 € a été payée par l'ADI. La facturation était établie à partir du nombre de copies effectuées sur le photocopieur de la mairie.

Monsieur le Maire propose d'actualiser afin de prendre en compte l'impression par Imprim'28. Les 2/3 du coût d'impression annuel du Petit Journal pourraient être facturés à l'ADI soit 4 674,80 € pour 2016. Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité. (Pour mémoire, le montant des publicités est de 5 245 €)

### Rue Roger-Calbris : éclairage public

La société Citéos a donné des conseils quant aux choix des mats à installer dans la rue Roger-Calbris et rue de la Passerelle :

- candélabres du type centre bourg sauf au pied de la passerelle.

- maintien du candélabre chez Mme Navarro.

Le devis de l'entreprise Citéos d'un montant de 25 240,20 € HT (hors prises festives) est accepté à l'unanimité. Pour information, il faut compter environ 200 € par prise festive.

### Salle des Fêtes : tarifs 2017

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels et ceux qu'il propose. Les tarifs actuels n'ont pas été augmentés depuis trois ans. Le Conseil municipal décide :

à l'unanimité, de fixer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2017 :

#### Habitants de Bretoncelles

- 1er jour : 165 €
- 2ème jour : 105 €

#### Habitants hors commune :

- 1er jour : 205 €
- 2ème jour : 135 €

Sociétés locales : 85 €

Lave vaisselle : 32 €

Electricité-chauffage : 0.16 € du kwh consommé

La vaisselle n'est plus prêtée aux particuliers.

Chaque association pourra l'utiliser gratuitement une fois par an ; seule la casse sera facturée.

Une note sera rédigée pour attirer l'attention sur le chauffage.

M. Chevée, pour la minorité, propose une réflexion pour la mise en place d'une seconde gratuité d'utilisation de la salle pour les associations locales.

Un bilan du coût d'intervention du personnel communal pour les associations locales sera établi pour le prochain vote des subventions.

### Cimetière

**- Achat de cavurnes** Il convient d'acheter quatre cavurnes supplémentaires. Les entreprises de Pompes Funèbres ont été contactées pour l'obtention d'un devis. Le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de Mélanger Roc Eclerc d'un montant de 898,80 € TTC.

#### - tarifs 2017

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels et ceux qu'il propose. Les tarifs actuels n'ont pas été augmentés depuis trois ans.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de

Monsieur le Maire et délibéré, décide :

- à l'unanimité de fixer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2017 :

- Concession trentenaire : 140 € les 2 m<sup>2</sup>
- Concession cinquantenaire : 210 € les 2 m<sup>2</sup>
- Concession perpétuelle : 1 700 € les 2 m<sup>2</sup>
- Columbarium (pour 30 ans) : 850 €
- Cavurne (pour 15 ans) : 250 €
- Taxe d'inhumation, d'exhumation, ou de superposition : 130 €

### Bons naissance

Lors de la dernière réunion, ce sujet a été abordé. Depuis 2008, un bon cadeau est remis aux parents d'un nouveau-né. Ce bon permet, après l'ouverture auprès du Crédit Agricole ou de la Banque Postale de Bretoncelles d'un livret au nom du bébé, le versement de la somme de 20 €.

Sur une quinzaine de naissances par an, trois ou quatre familles font valoir leur bon.

Le Conseil municipal décide d'accorder un bon de 20 € pour l'acquisition de vêtements pour le bébé à faire valoir auprès du magasin Orchestra de Nogent-le-Rotrou (4 abstentions, 1 vote 'contre', 10 vote 'pour')

### Nom de la piscine

Monsieur le Maire a rencontré Madame Denis. Elle accepte que le nom de son mari soit donné à la piscine de la Commune. La pose de la plaque aura lieu le 15 juillet à 18 h ; une cérémonie officielle sera organisée.

### CdC Cœur du Perche : élections des délégués

Monsieur le Maire a interrogé la Sous-Préfecture quant à l'organisation de l'élection des délégués de la future CdC. La réponse de Madame le Sous-Préfet a été transmise aux Conseillers municipaux afin que chacun puisse en prendre connaissance. Monsieur le Maire en rappelle les termes (ci-après courrier de la Sous-préfecture) :

Monsieur le Maire,

Très prochainement vous allez procéder à la désignation des délégués communautaires du futur EPCI issu de la fusion des Communauté de Communes du Perche Sud et du Perche Rémalardais et vous m'avez sollicité au sujet des modalités d'organisation de ces élections.

En application d'un accord local et conformément à l'arrêté préfectoral du 6 octobre dernier, votre commune sera représentée au sein du futur conseil de communauté par 4 délégués au lieu de 6 actuellement.

Votre commune va donc retrouver le nombre de sièges dont elle disposait en 2014 suite au renouvellement des conseils municipaux.

Cependant, depuis 2014, la composition du conseil communautaire de votre EPCI d'appartenance a été modifiée, par accord local, en raison d'une extension de son périmètre.

De ce fait, se posait la question de savoir comment doit s'effectuer la désignation des conseillers communautaires du futur EPCI. Deux hypothèses semblaient possibles, selon que l'on se réfère au nombre de sièges obtenus lors du renouvellement général ou à celui résultant de la première recomposition.

Aujourd'hui, après avoir consulté la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), je suis en mesure de vous confirmer que le nombre de sièges devant en l'espèce servir de référence pour mettre en œuvre l'article L.5211-6-2 du CGCT paraît devoir être celui résultant de la recomposition la plus récente.

Ainsi, pour une commune de 1 000 habitants et plus telle que la vôtre qui retrouverait, en 2017, le même nombre de sièges qu'en 2014, il n'y a pas lieu de considérer que les quatre conseillers communautaires élus à l'époque conservent leur mandat et que les deux conseillers supplémentaires élus lors de l'extension de périmètre perdraient automatiquement le leur. Il semble difficile de faire abstraction de la précédente recomposition ayant eu lieu après le renouvellement général étant entendu que la répartition arrêtée lors de l'extension du périmètre a eu pour conséquence de conférer un mandat électoral à deux nouveaux conseillers communautaires.

Dès lors en l'espèce il y a lieu, sous réserve de l'interprétation souveraine du juge, d'appliquer les dispositions de l'article L.5211-6-2 1° c) du CGCT en considérant que votre commune obtient, en 2017, un nombre de sièges inférieur à celui qu'elle détient actuellement.

Le conseil municipal devra donc procéder à une élection parmi les 6 conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (la répartition des sièges entre les listes devant être opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne).

*(pour des raisons de mise en page, la reproduction du courrier ci-dessus est un peu difficile à lire... nous nous en excusons. La rédaction)*

Monsieur Chevée et Monsieur Lemonnier contestent la réponse de Madame le Sous-Préfet et s'appuient sur un extrait issu de l'Association des Maires de France. Ils indiquent qu'il faut appliquer le a) de l'article L. 5211-6.2 « *Si le nombre de sièges attribués à la Commune est supérieur ou égal au nombre de Conseillers communautaires élus à l'occasion du précédent renouvellement général du Conseil municipal, les conseillers communautaires précédemment élus font partie du nouvel organe délibérant ; le cas échéant, les sièges supplémentaires sont pourvus par élection dans les conditions prévus au b).* »

Selon M. Chevée, il n'est donc pas nécessaire de procéder à l'élection de quatre délégués.

Ne pouvant passer outre la réponse de Madame le Sous-Préfet, Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection de quatre délégués. Seuls les six délégués communautaires existants peuvent se présenter :

Sont candidats :

- M. David Lambert, Mme Danièle Sanchez, M Eric Chérot, Mme Annick Haye

- M Daniel Chevée

Il est procédé à l'élection à bulletin secret de quatre délégués en scrutin de liste :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de bulletins : 15
- Ont obtenu

- M. David Lambert, Mme Danièle Sanchez, M Eric Chérot, Mme Annick Haye : 10 voix

- M. Daniel Chevée : 3 voix

- blancs : 2 voix

M. David Lambert, Mme Danièle Sanchez, M Eric Chérot, Mme Annick Haye sont élus délégués communautaires.

- **Personnel communal :**

- **démission de Mme Nelly Poirier**

Monsieur le Maire informe que Mme Poirier donne sa démission à compter du 1er janvier 2017 en raison de l'impossibilité d'un accroissement de son temps de travail.

- **suppression du poste d'adjoint administratif principal**

Le Conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe existant pour 30/35ème au 1er janvier 2017

- **recrutement d'un nouvel agent pour remplacer Mme Poirier**

Devant les incertitudes pesant sur les compétences qui resteront à gérer par la commune, Monsieur le Maire propose de remplacer Mme Poirier par un agent employé à 25/35ème. Le poste sera proposé à Mme Estelle Met qui a remplacé Nelly pendant quelques mois. Si elle refuse le poste, un appel à candidature sera lancé.

- **création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe pour 25/35ème au 1er janvier 2017

- **IHTS** (indemnité horaire pour travaux supplémentaires) **pour les adjoints administratifs de 1ère classe**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder des IHTS aux adjoints administratifs de 1ère classe.

**Révision des zones défavorisées :**

Suite à un courrier de Monsieur Claude Bacle, Monsieur le Maire signale que Le Perche en totalité risque d'être exclu du nouveau zonage avec des conséquences importantes pour les éleveurs herbagers qui perdront l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN). Un courrier sera adressé à la DDT pour demander le maintien du système actuel.

Prochaine réunion : le 27 janvier 2017

**527 976,50 litres de carburant ont été vendus à la Station Communale en 2016**

**Merci à tous de l'avoir adoptée et de nous avoir fait confiance !**

# ANTIQUITES

## André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules  
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture  
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche  
Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30



## FRET Yannick

Artisan

ENTRETIEN ESPACES VERTS  
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE  
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET  
AUTRES PETITS TRAVAUX

**Tél : 06 32 11 79 09**

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

## Conter Fleurètes

Artisan fleuriste  
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle  
61110 BRETONCELLES  
**02 37 37 07 16**



### Vente à la ferme de viande bovine



#### Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs  
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

### GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL  
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES  
TÉL : 02 37 37 28 45



## & JOUR & NUIT

# AMBULANCES Charles

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris  
28400 MARGON

**02 37 52 15 58**  
contact@ambulances-charles.fr  
www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 40 ans à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

## AUX FLEURS DE COULONGES

Plantes à offrir  
Plants de légumes  
Arbustes et fruitiers  
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail  
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons  
02 37 81 39 79

# Pascal Pommereh

Cordonnerie - Clés  
Tampons - Imprimerie  
Plaque auto-moto.  
Réparation 

Centre Commercial de l'Espérance  
28400 Nogent le Rotrou  
Tél : 02 37 52 08 70

## TOUS TRAVAUX AGRICOLLES

Du semis à la récolte

### E.T.A. du Perche

Elagage  
Débroussaillage  
Taille douce  
Etc...

Florent ZAMBO  
La Chasseguaise  
61110 BRETONCELLES  
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

## LA CROIX BLANCHE

### BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste  
Cartes téléphoniques - Dépôt de gaz

 **02 37 37 24 56** 

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES  
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

## ENTREPRISE DE PEINTURE

### leduc

ISOLATION ET RAVALEMENT  
FOURNITURE ET POSE DE  
REVÊTEMENTS  
SOLS ET MURS  
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136  
28400 NOGENT-LE-ROTROU  
Tél : 02 37 52 67 71  
Fax 02 37 52 60 94

### Mr REBRAY Stéphane

ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot  
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21  
06-22-39-41-47

## LA SALOUPÈRE

Traiteur Lucie Loïc

Création de vos repas  
Repas chaud  
Buffet froid  
Cocktail dînatoire  
06 16 04 25 48  
06 13 09 55 01  
[lasaloupiere.e-monsite.com](http://lasaloupiere.e-monsite.com)  
Mail: [lasaloupiere@yahoo.fr](mailto:lasaloupiere@yahoo.fr)

ZI LA BOOZ  
61110 BRETONCELLES  
SIRET 538 270 745

## Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot  
61110 Bretoncelles

 02 37 37 20 23

Plat du jour à midi

**Créla** **Phyto-épuration**  
**Bassins- Baignades naturelles**  
**Aménagement & entretien jardins de toutes tailles**








La Petite Forêt  
 61110 Bretoncelles  
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : [www.crelo.fr](http://www.crelo.fr)  
 email : [crelo.thomas.tissier@gmail.com](mailto:crelo.thomas.tissier@gmail.com)

**P.C ENTRETIENS & SERVICES**  
 La Grande Forêt 61110 Bretoncelles

**Entretiens Espaces Verts**  
 Tontes Parcs,  
 Taille de haies, d'arbres et d'arbustes  
 Traitements, Plantations  
 Binages, massifs, parterres  
 Potagers




**Services à Domicile**  
 Coupe, rangement de bois de chauffage  
 Entretien intérieurs—Extérieurs  
 Petits travaux et autres  
 Cours et Terrasses




**DEVIS GRATUIT**

CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58  
 Pascal et Clotilde LEMETRE sont à votre disposition.  
 Email : [pcentretien@live.fr](mailto:pcentretien@live.fr)  
 Site : [www.pcentretien.com](http://www.pcentretien.com)

**TP TRIFAULT**

**S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS**  
 Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Braults  
 Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36  
 E-mail : [trifault.tp@wanadoo.fr](mailto:trifault.tp@wanadoo.fr)

**RENOV' 61**



**TOUS TRAVAUX DE  
 RENOVATION DE  
 L'HABITAT**

**CHEMINEES**

La Rousselière  
 61110 BRETONCELLES  
 Téléphone : 02.33.25.91.66  
 Télécopie : 02.33.25.55.69  
 RC de l'Aigle B 409 888 179

**L'Atelier d'Elisabeth**  
 Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles  
 02 37 37 29 88  
[atlisab@orange.fr](mailto:atlisab@orange.fr)  
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

**Restauration**  
 toutes céramiques




**Création**  
 Arts de la table  
 Cadeaux personnalisés  
 Décoration



**Initiation**  
 Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile



## Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans vos projets



**Deux agences**  
Crédit Agricole Normandie à votre service

**RÉMALARD**  
28, place du Général de Gaulle  
61110 Rémalard  
Tél. 02 33 81 54 18

**BRETONCELLES**  
21, place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles  
Tél. 02 33 81 57 83

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

## Café des Sports

Bar Brasserie - Restauration rapide à emporter



**MOYSAN Séverine**  
Directeur Général

12 Place du Général de Gaulle  
61110 BRETONCELLES

02 37 37 21 72  
06 23 17 78 04  
se28240@hotmail.fr  
SAS SIKER N°SIRET 817 731 508



## Guy MALARD



Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration



**Le Haut May 61110 Bretoncelles**

☎ 02 37 37 20 61

## TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.  
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16



## Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

25 place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles  
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi  
8h - 19h et 15h - 19h30  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi

5 rue des canélas  
61290 Neuilly-sur-Eure  
Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi  
8h30 - 19h  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi

- une viande de la région, choisie par leurs soins
  - une charcuterie artisanale souvent récompensée
  - des plats cuisinés
  - des rôtis spéciaux
  - la réalisation de vos buffets froids
  - des colis préparés en boutique
- \* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€  
\* 2 colis grillades pour l'été





# ETUDE DE Me SANDRINE LECERF-OFFROY

14 place Charles-de-Gaulle 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

Réf. 258443 : Petite maison à rénover (ancien passage à niveau) sur 967 m<sup>2</sup> de terrain, comprenant : au rez-de-chaussée : cuisine, dégagement, salle d'eau, wc, une pièce, une chambre, autre dégagement. A l'étage : deux chambres. Cellier et cave. beau terrain. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : PRIX : 60 000€ + Hon. Nég. + frais d'acte 6 566€

Réf. : 258682 : Maison située en sortie d'agglomération sur 732 m<sup>2</sup> de terrain, comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle d'eau avec wc. Grenier au-dessus. Sous la maison : cave-chaufferie, deux celliers. garage mitoyen à la maison. Jardin. Chauffage central au fuel. DPE : G. PRIX : 80 000 € + Hon. Nég. + frais d'acte 7 943€

Réf. : 256964 : maison de village de plain-pied sur 525m<sup>2</sup> de terrain, proche du centre bourg, comprenant : entrée, cuisine, dégagement, wc, salle de bains, séjour, deux chambres. Grenier au-dessus. Petite dépendance à usage de cave. Remise. Jardin. Chauffage central au gaz. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : F. PRIX : 90 000€ + Hon. Nég. + frais d'acte 8631 €

Réf. : 258785. Pavillon très bien entretenu sur sous-sol non enterré, sur 700m<sup>2</sup> de terrain avec grand garage mitoyen (+ de 50m<sup>2</sup>) comprenant : au sous-sol : coin chaufferie, petite cave, un wc, partie garage. A l'étage : entrée, cuisine aménagée, séjour-salon, deux chambres, salle d'eau, wc, dégagement. Placards. chauffage central au fuel. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : F. PRIX : 98 000€ + Hon. Nég. + frais d'acte 9 182€

Réf. 256919. Maison ancienne à rénover en hameau sur terrain de 610 m<sup>2</sup> et avec un petit jardin séparé de 60m<sup>2</sup>, comprenant : au rez de chaussée : cuisine, grande pièce séjour-salon avec cheminée foyer ouvert, dégagement, wc, une chambre, dégagement, salle de bains, cellier, atelier (ancien garage). A l'étage : une chambre mansardée, un grenier aménageable. Travaux de rénovation et mises aux normes à prévoir. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : NON CONCERNE. PRIX : 98 000 € + Hon. Nég. + frais d'acte 9 183€

Réf. 250157. Beau pavillon récent (2006) situé en lotissement, sur 770 m<sup>2</sup> de terrain, proche du centre bourg, comprenant : entrée, séjour-salon avec cuisine aménagée et équipée ouverte, dégagement, 3 chambres, salle de bains et douche, wc. A l'étage : une chambre. garage avec cellier mitoyen. Chauffage électrique au sol ou convecteur. Reliée à l'assainissement collectif. DPE : E  
PRIX : 160 000€ + Hon. Nég. + frais d'acte 12 986€

Réf. : 257141 : Longère percheronne sur 49 781m<sup>2</sup> de jardin et prairie en hameau, comprenant : au rez de chaussée : entrée, séjour avec cheminée et insert et salon avec cheminée foyer ouvert (ensemble de 60m<sup>2</sup> environ) une cuisine aménagée, salle d'eau, wc, deux chambres à la suite. A l'étage : palier, dégagement sur droite desservant : une chambre, salle de bains, wc, autre dégagement sur gauche desservant deux autres chambres. Chauffage électrique. Garage, cellier avec cave. Belle terrasse. DPE : F. PRIX : 230 000€ + Hon. Nég. + frais d'acte 18 270 €

DIVERS TERRAINS A BÂTIR SUR BRETONCELLES et MOUTIERS-AU-PERCHE en lotissement ou en campagne.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A L'ÉTUDE**

## Questionnaire sur la sécurité

### La démarche :

Suite à différentes interpellations d'habitants et associations sur de trop nombreuses incivilités, dégradations diverses, mais également suite à une sensibilisation de la compagnie de gendarmerie de Longny, la question de la gestion de la sécurité à travers la vidéo-surveillance s'est posée. Ce sujet n'ayant pas été abordé lors de l'élection de 2014 et le conseil n'ayant pas d'avis tranché sur la question il nous est apparu nécessaire de vous consulter à travers :

- Une réunion publique qui a réuni 80 personnes
- Un questionnaire autour de la sécurité

Suite aux retours des questionnaires sur les enjeux en termes de sécurité nous sommes en mesure de donner les principaux résultats.

**Quelques précautions** sont à prendre quant à leur lecture : ce n'est pas un sondage statistique, nous sommes sur du déclaratif, et compte tenu d'un nombre de réponses peu élevé les tendances ne peuvent être traduites en vérités absolues.

**62** : c'est le nombre de questionnaires retournés en mairie. Cela fait un taux de retour inférieur à 10%. A priori, ce faible taux de retour indique que, pour nombre de Bretoncellois, la sécurité à Bretoncelles n'est pas une problématique majeure.

**2/3** : c'est la proportion de Bretoncellois ayant répondu, qui estime que la mise en place de la vidéo-surveillance serait nécessaire ou utile. Quant au tiers restant le coût est souvent mis en avant comme décalé par rapport à la situation, de même que la sécurité doit être assurée par l'Etat et ses services (gendarmerie) avant toute chose.

**36** -soit plus d'1 personne sur 2 - déclarent avoir

été victimes d'un acte délictueux. On voit bien la relation directe entre victime d'un acte délictueux et réponse au questionnaire. Tant qu'on n'a pas été victime on ne se pose pas la question sous le même angle.

## Insécurité routière

C'est l'une des problématiques les plus abordées dans les questions ouvertes : sans surprise la vitesse est mise en avant.

## Jeunesse

Là encore sans surprise le comportement de certains jeunes est remis en cause sans pourtant apporter des solutions si ce n'est autour de la responsabilité des parents.

## Localisée

comme nous le pressentions au regard des incivilités constatées par les élus ou les services techniques, la problématique à Bretoncelles reste très localisée autour de l'aire de loisirs et des espaces près des écoles.

## Incivilités

La plupart des faits signalés relèvent davantage des incivilités, du vandalisme gratuit que de « vraie délinquance » conduisant à l'insécurité.

### Conclusion :

Il est difficile d'établir un vrai diagnostic précis. Néanmoins quelques pistes de réflexions s'ouvrent maintenant :

- Une non généralisation de la vidéo-surveillance
- Une éventuelle installation de 2 à 3 caméras ciblées sur des sites sensibles
- Un travail à réaliser avec les jeunes ados en manque de repères et/ou d'autorité
- Continuer la sécurisation routière

La prochaine étape sera la constitution de groupes thématiques sur ces sujets.

Madame, Monsieur,

Ce courrier est adressé à **tous les parents d'enfants de Bretoncelles âgés de 12 à 16 ans.**

Vous n'êtes peut être pas concernés par les propos qui suivent mais il me semblait néanmoins important que cette lettre soit adressée à tous au moins pour servir en terme de prévention ou de sensibilisation. Vous pouvez également connaître ou fréquenter des personnes dont c'est le cas. Et donc vous pouvez peut-être, à l'occasion d'une discussion, sensibiliser également. Quelques fois, engager le dialogue permet de résoudre bien des problèmes.

**Aujourd'hui j'ai envie de dire, ça suffit !!!**

Les dernières dégradations qui ont eu lieu lors de la nuit du 20 au 21 décembre avec **intimidation de personnes à leur domicile en pleine nuit** (3h du matin) constituent le comportement irresponsable de trop... après le saccage des toilettes de l'ÉAF, du monument aux morts, des installations des boulistes...

**Des adolescents de 12 à 16 ans commettent des incivilités en pleine nuit, quasiment à chaque vacances scolaires ou week-end... la responsabilité des parents est totalement engagée.** Nous savons, grâce aux différents témoignages qui sont les enfants concernés. Mon appel s'adresse à vous parents de ces enfants... **La commune, les services sociaux du département sont à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. Mais il faut agir...** et cela ne peut venir que de vous.

Cela ne peut plus continuer ainsi car, au-delà des dégradations du domaine public, **un risque d'accident existe.** Je ne veux pas être le maire qu'on appelle car un enfant est au sol...

La commune va prendre des initiatives dans les semaines qui viennent avec l'appui de la gendarmerie, de la justice et des services sociaux. **Il faut que cela s'arrête avant que le pire n'arrive. Il faut que chacun prenne conscience de ses responsabilités.**

Je vous engage à lire les différents éléments joints. **Il faut stopper cette spirale avant qu'il ne soit trop tard.**

Vous pouvez également agir en **nous faisant part de vos idées** sur ces questions difficiles.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à mon courrier et, dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire, David LAMBERT

#### **Les infractions de votre enfant...**

**Susceptibles de comparaître devant le juge, ils doivent réaliser la dangerosité de leur geste**

Souvent inconscients des conséquences de leurs actes, les jeunes adolescents peuvent devenir des "délinquants occasionnels". Bagarre, racket, dégradation de bien public par des tags ou des graffiti, vol simple, violences physiques légères, insultes... Tous ces comportements délictueux les conduiront devant la justice : devant le juge de proximité pour les infractions les moins graves (tapage nocturne, ivresse sur la voie publique...), vers le tribunal pour enfants pour les autres.

#### **La saisine du juge n'est pas systématique**

Soyez rassurés : même lorsqu'il est compétent, le juge des enfants n'est pas systématiquement saisi. Le mineur interpellé par les forces de police sera, en premier lieu, interrogé. "L'interrogatoire doit permettre au jeune de prendre conscience qu'il a transgressé la loi et qu'il s'expose à une sanction pénale ».

#### **Selon la gravité des faits**

Mais à ce stade l'affaire peut s'arrêter. La décision de transmettre le dossier au juge des enfants appartient au procureur de la République, qui conserve toujours la possibilité, notamment lorsqu'il s'agit d'une première interpellation, de classer le dossier. Toutefois, "s'il a plus de 13 ans, le jeune déjà connu des services de police qui a commis une infraction grave peut aussi être placé en garde à vue". La durée de cette garde à vue dépendra alors de la gravité des faits commis et de l'âge de l'intéressé. Le mineur doit pouvoir s'entretenir avec un avocat dès le début de son placement et être assisté par ce professionnel lors

de l'interrogatoire, qui fera nécessairement l'objet d'un enregistrement audiovisuel.

#### **Une procédure adaptée**

Lorsqu'il est saisi, le juge des enfants procède à l'interrogatoire de première comparution en présence du mineur et de ses parents.

Il peut, à cette occasion, prononcer une admonestation (avertissement plus particulièrement utilisé lorsque c'est la première fois que l'enfant se trouve devant le juge) et ordonner certaines mesures éducatives (tel le placement en établissement).

"La priorité est d'apporter une réponse éducative ; la répression n'est pas un objectif. Après l'avoir déclaré coupable, s'il ressort que sa réinsertion est acquise, il arrive de dispenser le mineur de toute mesure si la victime a été indemnisée et si le trouble a cessé".

#### **L'attitude du mineur est déterminante**

Si l'affaire est grave, elle est transmise au tribunal pour enfants, seule instance habilitée à sanctionner pénalement votre enfant.

"L'attitude du mineur est déterminante. Il faut éviter d'indisposer le tribunal en niant l'évidence et en rejetant sur les autres sa propre responsabilité. L'arrogance est à proscrire et il est conseillé vivement aux parents d'avoir, avant l'audience, indemnisé la victime : le tribunal sera plus clément."

Suivant les circonstances, le mineur peut alors être condamné à un travail d'intérêt général (nettoyer les murs tagués, par exemple), à une peine d'amende ou à une peine de prison.

Attention ! Le système des "peines planchers" s'applique également aux jeunes. En cas de récidive, le tribunal ne peut, sauf exception, prononcer une peine inférieure à un certain montant. Si les parents n'ont pas à payer l'amende, ils sont en revanche civilement responsables de leurs enfants et seront tenus de verser des dommages et intérêts à la victime.



## Voeux du Maire

Cette année, la cérémonie des voeux a été l'occasion de mettre en avant des personnalités qui ont oeuvré ou oeuvrent pour le rayonnement de la commune.



Plusieurs distinctions ont ainsi été remises :

- Médaille de Maire-honoraire à Patrick Pinloche pour 25 ans au service de la commune (remise par Madame Leblond, du Comité de la Légion d'Honneur)
- Médaille du travail à Madame Odile Habert (20 ans) et Monsieur Patrick Ganachaud (30 ans)
- Médaille de la commune à Mesdame Brigitte Martin (départ à la retraite après 33 ans de service) et Nelly Poirier (qui quitte ses fonctions après 20 ans de travail à la mairie)



Ont également été remis

- les prix des maisons fleuries
- des chèques-cadeaux pour les 17 enfants nés sur la commune au cours de l'année

Monsieur le Maire a présenté un rapide bilan de l'année écoulée et des projets en cours (isolation de la mairie, église, *web-radio*, ) ou à venir ( « année de la campagne », salle des fêtes, piscine, ....) qui offrent de nouvelles perspectives de travail, d'engagement mais également d'amélioration de notre quotidien.

Ce fut également l'occasion de présenter les 4 agents recenseurs qui travailleront sur la commune jusqu'au 18 février prochain (*voir article ci-dessous*).



Comme déjà annoncé, il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 à Bretoncelles. Merci, d'avance, pour l'accueil que vous réserverez à nos

agents (de droite à gauche sur la photo) :

- Christel FRET
- Nelly POIRIER
- Sylvie BARRETEAU
- Joël GERMOND

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies....

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées



# Marchés de Producteurs de Pays à Bretoncelles



a contribué au succès de ces marchés. Erwan et Malou ont chanté accompagnés à l'orgue de Barbarie.

## En 2017, Bretoncelles accueillera huit marchés de Producteurs.

En 2017, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois entre avril et novembre, Bretoncelles accueillera huit marchés de producteurs. Comme en 2016, Les producteurs de pays vous offriront des produits de qualité sans intermédiaire. Vous pourrez les déguster dans un contexte de convivialité et d'échange.

**Alors, Si vous êtes à la recherche de saveurs authentiques, de produits fermiers près de chez vous, rendez- vous le 1<sup>er</sup> avril pour notre premier marché de producteurs de pays de la saison 2017.**

L'ambiance y sera chaleureuse, conviviale et musicale tout au long de l'année.

Eric Chérot

## Bretoncelles – Halle couverte

**Dates à Retenir :** Tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois d'avril à novembre :

1<sup>er</sup> avril – 6 mai – 3 juin -1<sup>er</sup> juillet –

5 août – 2 septembre – 7 octobre – 4 novembre

**Horaires :** de 9h30 à 13 h

## En 2016 les marchés de producteurs ont rencontré un vif succès.

En partenariat avec la Chambre de l'Agriculture de l'Orne et avec le soutien logistique et financier de la commune, l'année 2016 a accueilli sept marchés de producteurs.

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, entre le mois d'avril et le mois d'octobre, les producteurs de pays ont installé leurs étals dans le magnifique cadre de la halle de Bretoncelles.

Des visiteurs de plus en plus nombreux, notamment des communes voisines, sont venus apprécier l'ambiance. Ils ont pu découvrir les différents produits de la région parmi la dizaine d'exposants.

Le confit d'oie côtoyait les escargots de la colline, cidre, calvados, safran, fraises, le tout, « fait maison ». La présence de « Fantine en cuisine » a permis aux visiteurs de se restaurer sur place avec des plats préparés à partir des produits locaux.

L'animation musicale particulièrement réussie



## Des employés municipaux hors pairs !

Suite à une fuite d'eau située au Val Richard, les employés communaux ont cherché 3 jours d'affilé la source du problème pour la trouver... sous des balles de foin !

Merci à eux pour l'investissement avec lequel ils ont mené leur recherche.

À Bretoncelles, nous pouvons compter sur des agents territoriaux engagés qui savent ce que « service public » veut dire.



**Ouverture prochaine**

## Aux Petits Fours

**L'AM D'PA N**  
**PAN BÔ AU LEVAN**  
DUJ AU FILU DE BOS  
06 35 46 70 52  
LAMEPANTY@GMAIL.COM

~ Pains nature et spéciaux ~  
~ Plats cuisinés ~

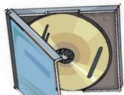
à partir d'ingrédients  
bio et locaux !

7 pl. du Gal De Gaule  
**BRETONCELLES**

**Fantine en Cuisine**

📍 Traitement à domicile  
Repas, buffets, cocktails  
à partir de produits locaux et de saison.

📧 fantineencuisine@gmail.com  
06 60 99 09 39



**La Bibliothèque** : la liste des nouveautés est accessible sur le site Internet de la commune. Elle s'est enrichie des **nouveaux prix littéraires 2016** : venez les découvrir !

**Les films** : des nouveautés sont à la disposition des adultes et des jeunes, elles vous attendent à la bibliothèque.

**La phonothèque** : pour les mélomanes et autres amateurs de musique, plus de 300 CD musicaux sont disponibles.

**Le club de lecture** : rendez-vous un mardi sur deux pour une rencontre animée par Daniel Sache autour de l'actualité, des livres et des jeux de mots.

**Les Livres audio** : des livres à (re)découvrir en les écoutant : un fonds important à venir emprunter gratuitement à l'Espace Abbé-Fret.

## Salle de conférences et d'expositions (entrée libre) : janvier - mai 2017

### Janvier :



Exposition **Mères Vieilleses**. Une exposition de 18 tirages « sépia » où le photographe professionnel **Thierry Bonnet** tente de capter la beauté des femmes enceintes avec toute la magie des mois où se forme un enfant. Les clichés de l'enfant-né nous font contempler le bonheur d'aimer et de choyer ce si beau fruit de l'amour. Cette exposition reprend une sélection de photographies du livre *Mères Vieilleses* de Thierry Bonnet édité chez Max Milo.

**Vernissage le samedi 07 janvier à 17h 30.** Exposition prévue jusqu'au samedi 28 janvier inclus.

Animation organisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne et avec l'aide du Conseil Départemental de l'Orne.



### Février :

Exposition **Notre berceau dans les étoiles**. Tous les atomes dont nous sommes constitués ont été créés dans les étoiles. Sur de magnifiques images de la NASA, cette exposition évoque le lien qui nous unit avec l'ensemble du cosmos.

**Vernissage le samedi 04 février à 17h 30.** Exposition prévue jusqu'au samedi 25 février inclus.

Animation organisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne et avec l'aide du Conseil Général de l'Orne.



### Mars :

Exposition des **œuvres de l'artiste Jean-Jacques Lemonnier**

**Vernissage le samedi 04 mars à 17h 30.** Exposition prévue jusqu'au samedi 25 mars inclus.

### Avril :



Exposition **L'heure au Soleil**, des clichés du **photographe André Lavis** sur les cadrans solaires qu'il a rencontrés lors de ses promenades dans notre région et celles voisines.

« Les cadrans solaires, horloges immobiles et silencieuses, mesurent le temps qui s'enfuit ; mais victimes des intempéries et surtout de l'oubli des hommes, le temps les efface comme il efface beaucoup d'autres choses... » A. Lavis

**Vernissage-causerie en présence de l'exposant le Samedi 08 avril à 17 h 30.**

**Intervention Samedi 22 avril à 17 h 30 sur le thème des cadrans solaires** (montage, mise en place,...)

Exposition prévue jusqu'au Vendredi 29 avril inclus.

### Mai :



Exposition **Sur la Ligne de Front 1914-1918**, des clichés des lieux de mémoire et de combats du photographe André Lavis sur le thème de la guerre de 1914-1918. A découvrir absolument !

**Vernissage-causerie en présence de l'exposant le samedi 06 mai à 17 h 30.**

**Intervention Samedi 20 mai à 17 h 30 sur le thème de l'exposition** (guerre 1914-1918, les lieux photographiés, pourquoi cette exposition,...) Exposition prévue jusqu'au samedi 27 Mai inclus.

# L'Espace Public Numérique évolue pour devenir... Un Point informatique et multimédia

## 1) Une web radio débarque à Bretoncelles !

Pour les jeunes : pour mettre de l'ambiance dans ta commune et ses alentours, une *web-radio* et son équipe t'attendent pour animer. N'hésite pas deux secondes et viens nous rejoindre !

Il faut savoir ce que tu veux proposer pour que la radio soit « stylée\* » (à la mode, branchée) !

Participer à des débats, poser des questions en direct lors d'interviews, organiser la venue de musiciens... Musique, reportages, interviews,... Nous sommes ouverts aux idées et aux propositions !

Ça va bouger à Bretoncelles !

## 1) Des jeux ludo-éducatifs à disposition gratuite pour les jeunes... et les moins jeunes !

Parce que c'est sympathique de venir jouer ensemble dans un endroit agréable. Ou même seulement être tranquille... Les parents sont les bienvenus !

C'est où ? C'est tout nouveau, au 1<sup>er</sup> étage, en face de la bibliothèque des « petits ».

Un endroit pour se détendre ou lire tranquillement. Pendant que vos enfants lisent ou choisissent un livre... Ou même parce que vous voulez un temps pour vous et rien qu'à vous !

De Harry Potter à Percy Jackson, en passant par le royaume de Ga'Hoole et le Journal de Stephan... Bien d'autres livres jeunesse (et des nouveautés !) vous attendent... Mais il reste aussi les classiques à (re)découvrir comme Tintin, Gaston Lagaffe, Lucky Luke, Blake et Mortimer, Michel Vaillant,...

## 2) Un « coin ados-adultes » pour se poser

Des bandes dessinées, des jeux, des magazines, des



films à visionner... Bref, un endroit au calme où tu(vous) peux(pouvez) venir « tranquille ». Tout cela vous est proposé librement : l'inscription et l'adhésion sont gratuites ! Oui, gratuites !

Profiter d'être au chaud à bouquiner, à jouer, à passer le temps... Mais, là aussi, il y a des conditions pour être là : le respect des lieux et du personnel (salariés et bénévoles) de la médiathèque !

## 3) Enfin, un accès internet

Pour écouter et télécharger de la musique, aller sur internet, faire des recherches, pour toutes vos déclarations et démarches en ligne... Des ordinateurs sont disponibles avec imprimantes et scanner...

Tous seuls ? Non ! Des animateurs sont sur place pour vous aider !

Il y a des tas de choses à faire et à découvrir... Nous comptons sur vous pour faire des propositions intelligentes et constructives !

**On peut dire merci à toute l'équipe de l'Espace Abbé-Fret et à la municipalité qui ont tous le « style » !**

**La bibliothèque change de look pour cette année 2017... Un coup de jeune dans ses rayonnages ! Vous pourrez venir choisir des livres que nous ne conserverons pas pour qu'ils continuent leur chemin dans d'autres maisons... Dans la même optique, nous ne pouvons malheureusement plus accepter de dons de livres...**

**Renseignements à l'espace Abbé-Fret ☎ 02 37 37 25 27**

## Elections à la CdC Coeur du Perche

Mercredi 4 janvier ont eu lieu les élections à la nouvelle CdC **Coeur du Perche**.

Les communautés de communes du Perche Sud et du Perche rémalardais ont fusionné. Le conseil de la nouvelle collectivité, la communauté Coeur du Perche, qui réunit 11 722 habitants pour 12 communes, a élu ce mercredi 4 janvier 2017, son président. Il s'agit de Pascal Pecchioli, président du Perche Sud. Seul candidat à la présidence, il a recueilli 31 voix (cinq bulletins blancs).

### Les membres du Bureau

Pascal Pecchioli, Thierry Liger, Patrick Rodhain, Brigitte Luyppert, Jean-Robert Dagoneau, Christophe Guiard, Michel Garnier, Joëlle Massola, Denis Bobin, Guy Rigot, Jean-Michel Bouvier et David Lambert



# BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

## Quatrième promenade dans l'origine des noms de lieux dits

Poursuivons l'exploration de l'origine des noms des 124 hameaux de la commune de Bretoncelles, parce que la promenade, c'est aussi la découverte de l'histoire et de la culture d'un territoire. Dirigeons nous cette fois vers d'autres lieux dits en bordure de la forêt de Saussay en partant du **Chesnay**, de l'ancien français *chasne* ou de la variante *chesne*, d'après *fresne*.



Mais de nombreux toponymes sont issus de noms de domaines, comme **La Duffetière**, « domaine de Duffet », et **Les Brulés**, patronyme qui n'a pas forcément de rapport avec le défrichement, beaucoup de surnoms médiévaux étant formés sur *brusler*, jusqu'au **Val**, ou vallon.

Repartons par **La Rue**, simple mot français, vers **La Moitillière(s)**, variante probable de Moitière, « domaine de Moitte », patronyme attesté dans l'Orne, jusqu'à **Arrondeau**, surnom ancien et traditionnel de moulin, l'un des plus répandus en France, dont une trentaine en Normandie, comparant le moulin à eau à une hirondelle, de l'ancien français *arondel*, forme diminutive d'*aronde*, qui rase l'eau.

Le choix s'offre alors de se diriger soit vers **La Noue-Marion**, de *noue* et de l'ancien français *noe*, prairie humide, d'origine gauloise, *nauda*, soit vers **La Booz**, probable variante de *bosc*, bois. Il ne faut pas s'étonner que tant de noms de lieux dits percheros se rattachent à l'eau ainsi qu'aux bois, aux forêts et à différentes variétés d'arbres.

Françoise Leblond  
(d'après Dominique Fournier, linguiste)

## REseau Social d'Aides à la Personne



« Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile et hors domicile dans le but de :

- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire
- Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...

Pourquoi pas devenir bénévole au sein de RESO'AP ? Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités.

Pas de lien direct avec les bénéficiaires pour gérer la planification de l'accompagnement. Le standard se charge de vous contacter.

*Je suis jeune retraité. J'ai du temps libre et je souhaite donner un peu de mon temps pour rendre service...*

*Je suis au chômage et je ne veux pas rester chez moi sans occupation...*

*Je suis une maman au foyer. Mes enfants vont à l'école et j'ai un peu de temps libre...*

**Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h) ou contact@resoap.fr**

Espace Octave Mirbeau, Rémalard



Présentation du film, Projection, Débat, Animation...



14 octobre 2016 - 20h30  
1992, Michael Mann  
Aventure, Action, Romance



11 novembre 2016 - 20h30  
2006, Gabriel Le Bomin  
Drame, Guerre



9 décembre 2016 - 20h30  
2000, Nick Park et Peter Lord  
Animation

Une magnifique année de cinéma pour 40 €  
(gratuit pour les moins de 16 ans)  
9 films par an d'octobre à juin  
le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.  
Plus d'info ! Ciné Club du Perche Rémalardais

Votre carte d'adhésion au Club :  
Maison de la Presse  
2 rue des Moulins 02 33 73 73 41  
Office de Tourisme du Perche Rémalardais  
22 rue Marcel Louvel 02 33 73 71 94





## Grande fête à la salle... des fêtes !

Ils étaient 170, toutes classes confondues, à se retrouver pour une après-midi festive à la salle des fêtes de Bretoncelles.

Menu sophistiqué, repas de Noël oblige, passage du Père Noël, 'pectacle' musical offert par l'Association des Parents d'Élèves (merci à eux !)... le tout dans une atmosphère agréablement électrique d'impatience, de faim, d'attente et, pour certains,

d'inquiétude pour faire face à l'inhabituel de ce jour.

L'ensemble du personnel scolaire, parents d'élèves, membres du Conseil Municipal, sans oublier Isabelle -sans qui nos assiettes resteraient désespérément vides- étaient au rendez-vous pour accueillir et accompagner la ribambelle d'enfants.

MFI D



Événements

Une station de lavage de voiture ouvrira très prochainement près de la station-service

## Changement d'horaires à La Poste

Le bureau de poste est désormais fermé le mercredi après-midi depuis le 9 janvier.  
(Voir les horaires à la page annuaire)

le privilège  
l'esthétisme  
la fonctionnalité  
et la qualité.



**6 Pierres Paysagères**  
Sylvain Sagot  
06 43 15 89 73

**Maçonnerie Paysagère**

**Maçonnerie Paysagère**  
Pavage, Béton décoratif...  
**Paysagiste Artiste**  
**Aménagement en Bois**  
**Clôture**  
**Terrassement**  
**Entretien de Parcs et Jardins**

6pierrespaysageres@orange.fr  
www.6pierrespaysageres.fr

## Sortie avec les enfants dans l'ENS (espace naturel sensible) « Vallées & marais de Bretoncelles »

15 enfants, 15 adultes accompagnants, un espace totalement entretenu par les agents communaux, un petit crachin qui ne fera que nous chatouiller la peau en fin de parcours....

Des curieux, des rapides, des ramasseurs de trésors, des gourmands en fin de parcours...

Des fleurs de liseron, de la menthe,

du houblon sauvage, des herbes qui chantent, un nid d'oiseau, des trous de pivert, des sauterelles, une grenouille et des têtards, un grand gateau breton et du jus de fruit en fin de parcours...

Voilà en quelques mots ce qui a fait notre sortie du samedi 17 septembre dans l'ENS pour une découverte enfantine du parcours.

MFI Duprieu



## Marché de Noël

Météo idéale

Animation

Rassemblement

Cirque

Harmonie (de Condé)

École

Diversité

Exposition

Noël (et son Père...)

Offrir

Eblouissement

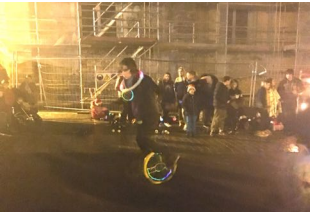
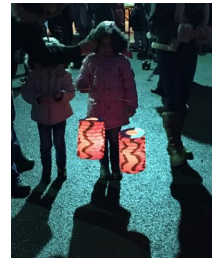
Lampions

MFI Duprieu

La gagnante de la tombola organisée par l'association des parents d'élèves (APE) est Mme Thérèse PITEL, de Bretoncelles. L'APE remercie l'ensemble des participants et notre boulanger pour la réalisation de cette magnifique pièce en chocolat.

**Merci à tous les artisans et commerçants qui ont participé à l'animation ludique pour les enfants le jour du Marché de Noël**

Bigeault Tiffany (Conter Fleurettes), Brunet Cédric (maçon), Challier SARL (électricité-plomberie-chauffage), Desseaux Vincent/Meunier Frédéric (Aux Prairies du Perche), Edon Bruno & Dorothée (DB Auto), Fret Yannick (Tous travaux-entretien espaces verts), Geslain Raphaël (mécanicien), Hédouin Jean-François (pharmacie), Marchand Jean-Louis (terrassier), Michaud Catherine (Bar des Amis), Moysan Séverine (Café des Sports), Ouabed Kamel (Rénov'61), Oussibla Ahmed & Fatima (Coccimarket), Pigeon Anabelle (Cornaline), Pigeon Sébastien (Sécuritétest), Pilarski George-Alain (La Croix Blanche), Plessis Gaëlle (Coiffure nacrée) et Petriny Liliane retraitée)





Il était une fois à Bretoncelles, 3 jeunes femmes, Gaëlle, Tiffany et Annabelle, belles, intelligentes, qui tout juste sorties de l'école, décidaient de devenir indépendantes. Je les ai rencontrées et je ne le regrette pas car elles sont vraiment de « Drôles de dames ».

Éric CHEROT Maire-adjoint

### **Gaëlle – Coiffure Nacrée**

Salon de coiffure – Hommes – Femmes – Enfants

« C'est après un stage de découverte en classe de 3<sup>ème</sup> que j'ai senti la vocation d'être coiffeuse. J'ai pris le chemin de l'apprentissage, j'ai obtenu un CAP puis le brevet professionnel de coiffeuse. Ensuite, j'ai travaillé 5 ans comme salariée dans un salon de coiffure à LA LOUPE puis, ayant besoin d'indépendance après quelques mois de salariat, j'ai décidé de m'installer à mon propre compte.

J'ai cherché un salon dans les communes proches mais sans succès. Passa alors dans mon champ de vision, la commune de Bretoncelles qui m'est immédiatement apparu, par son dynamisme, une évidence pour concrétiser mon projet. J'avais alors 21 ans.

J'ai commencé seule puis l'évolution de mon activité a permis l'embauche de Pauline, ensuite de Marie. Je suis entourée aujourd'hui de deux grandes professionnelles et l'opportunité d'agrandissement liée à la cession du salon d'Annick me permet d'accueillir la clientèle dans les meilleures conditions.

J'envisage l'avenir avec sérénité. Je participe régulièrement aux stages de la profession et reste à l'écoute de ma fidèle clientèle qui s'étend jusqu'aux communes voisines. »

### **Tiffany – Conter fleurettes**

Fleuriste – composition florales – Plantes – Objets de décoration – Carterie

« Native de Bretoncelles, c'est tout naturellement que, dès l'âge de 14 ans, j'effectuais mon expérience en tant que stagiaire dans la boutique où j'exerce actuellement.

Trop jeune pour l'apprentissage, on m'a orienté vers un BEP de secrétariat-comptabilité qui a débouché sur un stage chez Maître Letourneau, à l'époque, notaire à Bretoncelles.

Mais, mon ambition était de devenir fleuriste. J'ai donc passé un CAP puis ai aussitôt été embauchée. Je suis restée 2 ans employée puis j'ai immédiatement saisi l'opportunité de reprendre ce magasin quand ma patronne m'a proposé de me le céder.

Aujourd'hui, être fleuriste à Bretoncelles me donne beaucoup de satisfaction. Mon activité est rythmée par certaines dates du calendrier : 1<sup>er</sup> mai, Fête des mères, Toussaint, Noël...

Être fleuriste, c'est aimer les fleurs certes mais cela exige aussi de la technicité et un sens artistique. Les végétaux font l'objet de soins multiples avant qu'ils deviennent cette composition originale pleine de couleurs, de parfums ou ce bouquet spécialement composé pour un rendez-vous amoureux. »

### **Annabelle – Institut Cornaline**

Institut de beauté: soins du corps, du visage, Manucure et pédicure, épilation

« J'ai toujours été attirée par l'esthétique et, très jeune, j'ai décidé de devenir une professionnelle de la beauté. C'est la raison pour laquelle j'ai passé avec succès les épreuves du CAP d'esthétique d'abord puis du Brevet professionnel ensuite. 4 ans d'études et d'apprentissage qui m'ont donné rapidement une bonne maîtrise du métier. Un métier de conseil dans le choix des produits mais également la meilleure manière de les utiliser.

Originaire de Bretoncelles, j'ai choisi d'y installer mon salon. J'ai débuté mon activité en 2006. J'exerce seule sur place et dispense également des soins à domicile. L'essentiel de ma clientèle est locale mais les week-ends et les périodes de congés amènent des clientes désireuses d'effacer les effets du stress et de la pollution.

Depuis un an j'ai élargi mon activité. Je propose à celles et ceux qui souhaitent avoir une belle peau halée une prestation de bronzage qui correspond à leur type de peau et leurs attentes dans une cabine « UV », moderne et performante.

J'aime Bretoncelles et je n'envisage pas d'exercer ailleurs. J'aime mon métier, même s'il est exigeant, et ma clientèle est fidèle. Tout est réuni pour envisager l'avenir avec optimisme. »



Chauffage toutes énergies  
 Plomberie - Sanitaire  
 Electricité  
 Climatisation - Ventilation  
 Dépannages - Services Après vente  
 Installations Solaires ( Agrément Qualisol)  
 Alarme  
 Portail Electrique  
 Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81  
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE  
 A.R.P.  
 EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU  
 Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69  
 Site internet : [www.arpatrimoine.com](http://www.arpatrimoine.com)  
 Email : [a.r.patrimoine@wanadoo.fr](mailto:a.r.patrimoine@wanadoo.fr)

Garde d'animaux  
 Visites à domicile

en Compagnie de Sophie

Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64  
[encompagniedesophie@orange.fr](mailto:encompagniedesophie@orange.fr)  
 N° Siret : 533 457 800 0019

**PAYSAGES**

**JULIEN & LEGAULT**

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

<p>Agence de l'Orne                  Bocard                  BP 27                  61110 BELLOU SUR HUISNE                  Tél. : 02 33 73 48 54</p>	<p>Agence de l'Eure et Loir                  52 Avenue du Thyméral                  BP 51                  28240 LA LOUPE                  Tél. : 02 37 81 06 38</p>	<p>Agence de la Sarthe                  1 Rue du Bois du Frou                  ZA Maine Eco Park - BP 11                  72170 MARESCHE                  Tél. : 02 43 33 93 49</p>
--	--	---

## Attention, attention !

Les horaires de train changeront à partir du 30 janvier 2016 et nous ne sommes pas en mesure, au jour où nous imprimons le Petit Journal, de disposer de ces horaires sur Internet. Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site <http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/nouveau-service-annuel-2017/>

### Horaires SNCF (valables jusqu'au 29 janvier 2017)

#### Paris Montparnasse - Versailles Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:39	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:54	11:22	15:22	16:25	16:40	17:39	18:25	18:40
Chartres		06:41	08:25	07:40	12:07	16:07	17:25			19:25	
Chartres (D)	06:09	06:48	08:32	08:32	12:32	16:32	17:31	17:29	18:31	19:31	19:31
La Loupe	06:32	07:17	09:04	09:04	13:04	17:05	18:04	18:31	19:05	20:04	20:04
<b>Bretoncelles</b>	<b>06:40</b>	<b>07:24</b>	<b>09:12</b>	<b>09:12</b>	<b>13:13</b>	<b>17:13</b>	<b>18:12</b>	<b>18:12</b>	<b>19:13</b>	<b>20:12</b>	<b>20:12</b>
Condé sur H.	06:46	07:30	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:19	20:18	20:18
Nogent -le-R.	06:52	07:35	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:25	20:24	20:24
Nogent	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:46	20:46
Le Mans	07:46	08:24	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:28	21:28

#### Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:36	05:52		06:40		12:57	15:37	16:37	17:36		
Correspondance	04:13	06:23		07:30		13:43	16:11	17:28	18:12		
Nogent-le-R. (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:45	16:33	17:33	18:33		
Condé-sur-H.	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:50	16:39	17:39	18:39		
<b>Bretoncelles</b>	<b>05:43</b>	<b>06:43</b>	<b>06:43</b>	<b>07:45</b>	<b>08:45</b>	<b>13:56</b>	<b>16:46</b>	<b>17:46</b>	<b>18:45</b>		
La Loupe	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:04	16:54	17:54	18:54		
Chartres (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:25	19:26		
Chartres (D)	06:27	07:30	07:34	08:27	09:34	14:53	17:34	18:34	19:34		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:36	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50		

\* quotidien

## Mots croisés (solution page 40)

### Horizontalement

1. Pour vous présenter nos vœux : l'avons fait en un seul mot
2. Mer bretonne - Poète grec (*amputé*) mais il a toujours sa lyre !
3. Attachées - Chimère (*sigle*)
4. Maladie cancéreuse - Règle de dessin (*phonétique*)
5. Après un décès (*adj. fém.*)
6. Repas de bébé (*phon.*) - Article - Dépouillé
7. Adjectif ayant trait à un tissu très ajouré
8. Entrée - À lui ou à elle - Surface (*phon.*)
9. Depuis 1945, son siège est à New-York (*sigle*) - Saliva
10. Ils sont hostiles aux étrangers

### Verticalement

- A. Écrit galant (*en 2 mots mais collé par les années !*)
- B. Diriger
- C. Il est coulant, mis en sac ou objet de discorde - Petit poisson d'aquarium
- D. Elle a une tata ou un tonton - Chanteur lyrique à qui il manque un « air »
- E. Tenu à l'écart - D'un rang social élevé (*phonétique*)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- F. Premier vocabulaire du bébé - Produits apicoles
- G. Dialecte ancien du ch'ti - Lieu de recherches ou d'études (*abréviation*)
- H. Orange - Figurait autrefois sur les cahiers d'écoliers
- I. S'est présentée à l'envers - Excité
- J. Il met en valeur un écrivain en le publiant - Champion



La Compagnie **HALEM Théâtre** continue de développer son activité sur l'Orne et la Normandie.

Depuis septembre, nous donnons des cours de théâtre aux élèves d'écoles primaires liées à la Communauté de Communes de Bellême, dans le cadre des temps d'animation périscolaire (TAP). Nous espérons intervenir aussi sur la Communauté de Communes de Bretoncelles/Rémalard à la rentrée prochaine.

Au niveau départemental, la fédération des œuvres laïques du 61 (FOL 61) et la ligue de l'enseignement ont apprécié notre spectacle « Réponse à une petite fille noirTe » écrit et mise en scène par Malou Vigier (Édition Les Cygnes). Les thèmes étant le vivre-ensemble et l'intégration, ils nous ont proposé de jouer la pièce et d'animer une quarantaine d'actions culturelles avec 6 groupes différents. Les actions culturelles consistent à faire travailler des groupes de personnes (jeunes, parents, personnes en réinsertion...) sur les thèmes abordés grâce à des impros, des discussions ou encore des mises en situation avec le texte initial. Elles seront planifiées de décembre 2016 à avril 2017.

Au niveau régional, nous continuons à développer les spectacles en anglais avec des acteurs professionnels natifs du Royaume-Uni. Nous démarchons les collèges et

nous aurons au printemps une tournée en Normandie sur une douzaine d'établissements. Nous espérons jouer dans deux fois plus d'établissements l'année prochaine.

Nous recherchons d'ailleurs plusieurs bénévoles qui pourraient nous aider à contacter les établissements, par téléphone ou par démarchage. Toute proposition sera la bienvenue.

Enfin, nous jouons actuellement 2 spectacles à Paris, que nous espérons jouer peut être un jour à Bretoncelles et ses environs.

1 - Erwan Fouquet est mis en scène par François Rollin, fameux professeur, dans le monologue d'humour « La Beauté du Monde », histoire rocambolesque d'un jeune postier qui reçoit un message extraterrestre pour sauver l'écosystème de la planète. Il joue dans le petit théâtre de la Comédie des 3 Bornes à Paris.

2 - Malou Vigier écrit, joue et met en scène le spectacle « Sea Reines », récital tout terrain de 3 « sirènes » et d'un musicien qui vous racontent la Méditerranée et ses différentes traversées par la musique, la poésie et l'humour.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous joindre au 06 50 10 70 51  
L'équipe artistique d'HALEM Théâtre

## DU NOUVEAU À L'ADMR

Nous vous accueillons désormais à la maison des services publics de Condé-sur-Sablons-sur-Huisne (face à la mairie).

Si la montée des 2 marches de l'entrée, côté rue, vous est pénible, vous pouvez passer par l'arrière, côté parking avec un accès de plain pied.

**Une permanence supplémentaire est assurée le mercredi après-midi depuis début septembre.**

L'association ADMR du canton propose différents services pour toutes les familles et les personnes âgées et handicapées. Pour vous aider au quotidien, chaque jour, notre personnel est amené à aider de nombreuses personnes au lever, coucher et à la toilette.

Au cours de la journée nous pouvons faire les courses ou vous accompagner dans les déplacements extérieurs, préparer et aider à la prise des repas.

Désormais, un service de portage des repas à domicile est effectué par l'ADMR de la Loupe avec un prestataire de service de restauration DTA qui utilise des produits de proximité.

Pour tout public : personnes âgées ou familles désirant garder un peu de temps pour soi, nous effectuons aussi les tâches d'entretien du logement : ménage, repassage, entretien du linge...

Certaines de nos salariées sont diplômées pour la garde d'enfants à domicile.

**Un service de téléassistance se développe de plus en plus** pour permettre à ceux qui le désirent de rester chez eux. Grâce à un bracelet ou un médaillon vous serez relié à un plateau d'écoute.

Vous pouvez opter aussi pour un système de détecteur de chutes, de téléphone mobile qui permet de vous géolocaliser où que vous soyez, principe qui peut être aussi utilisé pour les malades Alzheimer.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignements, conseils et devis éventuel à votre domicile ou lors de nos permanences les :

- Mardi de 9h00 à 17h00
- **Mercredi de 13h30 à 17h00**
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Une plateforme d'appel prend vos messages en notre absence et nous les communique.

Nos prestations permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égal à 50% des dépenses engagées dans l'année.

Françoise



En cette nouvelle année qui débute, **l'association Au Clair de Lune** fait le plein de nouveautés. Avec pas moins de 8 ouvertures, du piano au chant en passant par l'éveil musical, Milly l'artiste -enseignante de l'association propose deux nouveaux spectacles pour les petits et pour les grands.

- **Chaperon Rouge et cœur de loup** : (A partir de 6 ans) Revisitant le conte du « Petit Chaperon Rouge », Milly vous propose un spectacle musical de compositions saura émouvoir et amuser les petits et les grands. En concert le 18/12/2016 au Festival Avant le Bûche d'Auneau Bleury St Symphorien (28)

CHAPERON  
ROUGE  
ET COEUR DE  
LOUP

UN SPECTACLE MUSICAL  
POUR LES ENFANTS  
A PARTIR DE 5 ANS

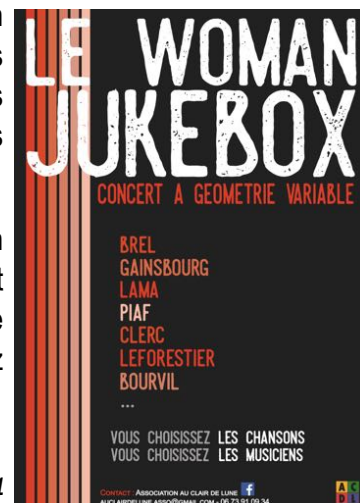
- **Le Woman Jukebox** : (Pour adultes) Concert à géométrie variable, nous vous proposons de créer la set list de

votre concert. Vous choisissez les chansons, vous choisissez les musiciens. Le choix est large : du piano au chant en passant par la contrebasse et la guitare, Milly réunit autour d'elle des musiciens professionnels afin de vous interpréter le concert de vos rêves. De la salle de spectacle municipale à votre salon, le concert est passé partout.

Pendant ce temps-là les interventions auprès des jeunes enfants continuent, l'association intervient auprès du RAM et des « petits bolides » afin de proposer des moments musicaux adaptés aux petits et tout petits.

Il reste des places disponibles en cours particulier d'instrument et chant ainsi qu'en éveil musical le lundi de 17h à 17h30 à Bretoncelles. N'hésitez pas ! Le premier cours est gratuit !

+ d'infos au 06 73 91 09 34





## AACPG Section de Bretoncelles Association des anciens combattants et Prisonniers de guerre Affiliée au « Souvenir Français »

**BONNE ANNEE 2017 !** Les membres du Bureau vous présentent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui commence.

### Commémoration du 11 Novembre 2016 à Bretoncelles

Après avoir participé à la Cérémonie de Bellou, David LAMBERT, Maire de Bretoncelles, les membres du Conseil Municipal et de l'association des anciens combattants et prisonniers de guerre ainsi qu'une délégation des sapeurs-pompiers et de la Sécurité Civile ont commémoré le 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. Le rassemblement s'est tenu devant la Mairie de Bretoncelles et a été suivi du traditionnel dépôt de gerbes aux Monument aux Morts et au cimetière.

A midi, un vin d'honneur a été offert Salle Gauthier-Lapierre, suivi du l'habituel déjeuner amical. Cinquante-six convives se sont retrouvés à la salle des fêtes en présence de M. Le Maire pour un repas préparé et servi par la SARL « Aux Prairies du Perche ».

### Souvenir Français : Les 7 engagements

**1. Redonner aux Français la fierté de leur histoire et notamment aux jeunes, être fier de ceux qui l'ont fait** – de Clovis à Jeanne d'Arc, des rois aux révolutionnaires, de Napoléon à Jules Ferry, de Clémenceau à de Gaulle, de Guy Moquet à Jean Moulin, de De Lattre de Tassigny à Leclerc.

**2. Refonder le socle mémoriel sur lequel repose l'histoire de chaque français** en lançant la géolocalisation des tombes des Morts pour la France dans les cimetières communaux.

**3. Le troisième engagement est celui du Patrimoine.** Mémoires, monuments, stèles ; Ce patrimoine entre en déshérence. La sauvegarde du Patrimoine combattant de la France constitue un autre défi.

**4. La refondation du calendrier commémoratif français.** Le calendrier commémoratif national regroupe aujourd'hui 14 journées ce qui rend inaudible l'histoire combattante de la France. Il est urgent de le repenser.

**5. L'engagement de la transmission.** Le souvenir français s'est engagé dans le soutien aux enseignants. De nombreux jeunes ont pu découvrir Verdun, les plages de Normandie ou le Vercors grâce à la mobilisation de ces comités locaux.

**6. Le sixième engagement est celui du partenariat associatif** au moment où l'état se concentre sur ses activités régaliennes, ou les collectivités territoriales resserrent leur budget et que le nombre de porte-drapeaux sur le territoire national est en déclin.

**7. Le septième engagement concerne la présence de la France à l'étranger.** Aujourd'hui, la diplomatie française s'est resserrée sur l'économie. Or, jamais autant qu'aujourd'hui les expatriés ont été si nombreux et n'ont manifesté un tel « Besoin de France ».

### Dates à retenir pour 2017 :

Dimanche 19 mars : Cessez le feu en Algérie en 1962

Lundi 8 mai : Commémoration de la victoire du 08 mai 1945

Dimanche 18 juin : Appel du Général De Gaulle

Samedi 11 novembre :

Armistice 1918



**Éric CHÉROT,**  
Président

## Les Perchés du Art'Tae

Pratique et Enseignement du Taekwondo, Art Martial, Sport de Combat et Sport Olympique

Salle de danse Mairie Bretoncelles

Lundis 20h15/21h45 pour les +17 et adultes

Mardis 18h/19h pour les 7-11 ans,

les jeudis 19h/20h pour les 12-16 ans et 20h/21h30 pour les +17 et adultes

Au gymnase Bretoncelles

les samedis 14h/14h45 pour les 4-6 ans, 14h45/15h45 pour les 12-16 ans

Des cours sont également donnés à la salle Omnisport de la Chapelle Montligeon, les Lundis, Mercredis et Samedis.

*Infos et Bureau 06 67 03 90 89 ou  
lessperchesduart.tae@gmail.com*

## Tennis Club de Bretoncelles

L'ensemble du bureau ne souhaitant pas se représenter pour des raisons diverses et personne ne s'étant manifesté pour reprendre les postes vacants, il est décidé à l'unanimité de mettre le Club en sommeil.

Néanmoins la location horaire des cours sera toujours assurée. Les tickets pourront être pris au Café des Sports ou au Coccimarket en cas de fermeture.

Si quelqu'un était intéressé pour reprendre le Club, prière de s'adresser à la Mairie.



# Les Bouffons des Planches présentent leur nouvelle pièce

**Vendredi 10 mars, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril**  
Salle des Fêtes de Bretoncelles

Les Bouffons se lancent un nouveau défi : une comédie policière, découvrirez-vous le coupable ?... il est dans la salle !!!!



La pièce :

Le rideau se lève. L'amant, que le mari a découvert dans le placard, s'écroule dès son apparition sur scène. L'acteur ne se relève pas, il est réellement décédé. Panique sur le plateau. Y a-t-il un médecin dans la salle ? Faut-il faire évacuer ? Doit-on laisser le rideau ouvert en

attendant l'arrivée de la police ? Les avis divergent, la tension monte... La thèse de l'accident étant très vite écartée, il faut se rendre à l'évidence, il s'agit bien d'un meurtre. Qui a bien pu le commettre ? Pour quelles raisons, et surtout de quelle manière, le ou la coupable a-t-il ou a-t-elle procédé ? La police, dépêchée sur les lieux, mène l'enquête. Des spectateurs à la maquilleuse, du metteur en scène aux acteurs, tout le monde est considéré comme suspect. Pour l'inspecteur, une seule certitude : le coupable est dans la salle.

Avec : Brigitte Vergnaud, Sylvie Hée,  
Sylvie Barreteau, Marie-Laure Raffard,  
Sandrine Rocheteau, Sandra Riet,  
Stéphanie El Ouarrad, Richard  
Berthou, Florent Zambo, David  
Lambert  
mise en scène Stéphane Fortin

Réservation au Coccimarket  
ou au 06 19 03 05 83

## LE COUPABLE EST DANS LA SALLE



Espace Octave Mirbeau, Rémalard

## Programmation du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Séance mensuelle chaque deuxième vendredi du mois (à l'exception des programmations exceptionnelles)

Séances à 20h30- Salle Octave Mirbeau à Rémalard

13 janvier 2017 : FRANKENSTEIN JUNIOR de Mels Brooks, Comédie horrifique

24 février 2017 : Soirée Films documentaires

10 février 2017 : LA VIE EST UN MIRACLE d'Emir Kuturisca, Comédie dramatique

10 mars 2017 : LE MAGNIFIQUE de Philippe de Broca, Comédie

7 avril 2017 : LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE de Luis Buñuel, Etude de mœurs (Séance exceptionnelle dans le cadre du centenaire de la mort d'Octave Mirbeau)

14 avril 2017 : LE FAUCON MALTAIS de John Huston, Policier

12 mai 2017 : Soirée Films documentaires 12 mai 2017

9 juin 2017 : ZAZIE DANS LE METRO de Louis Malle, Comédie burlesque

Avant chaque séance de ciné-club, il est proposé un repas proposé par Fantine en cuisine (7 €) à partir de 19h et avec obligation de réserver par téléphone une semaine à l'avance (places limitées à 50 personnes) à l'Office du Tourisme du Perche Rémalardais tel 02 33 73 71 94.

Facebook : Cinéclub du Perche Rémalardais

## L'Association Bille de Cln

donnera son spectacle le samedi 1er juillet

## Pongistes Cœur Perche



En ce début de saison, nous avons pu accueillir de nouvelles personnes parmi nous. Cela nous a permis de former une nouvelle équipe en D4 tout en gardant notre équipe en D3 renforcée par l'arrivée de joueurs de Bellême. Celle-ci a par ailleurs une opportunité de monter en division supérieure grâce au dynamisme des joueurs (Julien, Romain, Guillaume, Sébastien et Charline).

Nous avons également engagé une équipe pour le championnat de l'Orne.

Même si la saison est en cours, vous pouvez toujours nous rejoindre et jouer avec nous au tennis de table pour pouvoir acquérir le savoir-faire de nos joueurs et ainsi progresser mais, surtout, vous amuser en toute convivialité !

Les entraînements se déroulent tous les :

- Mercredi de 16h à 18h
- Jeudi de 18h à 20h
- Samedi de 16h à 18h

**Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à nous contacter :**

SECRETAIN Daniel : 06 89 82 90 69 famille.secretain@orange.fr

GALLOU Sonia : 06 43 92 39 23 lecomte.gallou@wanadoo.fr

LECOMTE Julien : 06 31 31 73 35 lepongistedu61110@gmail.com



## CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67 Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

Toute mon équipe et moi-même vous présentons

NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2017

Le bilan 2016 du Club de Loisirs s'avère positif, tant par l'augmentation du nombre d'adhérents(es) (dont 1/3 hors commune) que par le succès des manifestations nouvellement proposées :

**Exposition « Les Ateliers du Lundi »** : L'exposition des élèves de Bernard Delprat, qui s'est tenue à l'Espace Abbé Fret du 17 au 30 septembre, avec le concours de 24 participants(es) qui présentaient en totalité 97 œuvres.

**Remise à niveau du Code de la Route** : Pour une soixantaine d'adhérents(es), en 3 sessions de 2 séances de 2h ; l'animation étant assurée par François Criquet (ancien moniteur d'auto école)

**Réveillon du Nouvel an** : Réservations complètes dès le 15 novembre, pour une « première à Bretoncelles », réel succès. Nous remercions les participants(es), dont les adhérents et les Bretoncellois, pour leur confiance dans l'organisation du Club.

### RAPPEL DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

- **Cartonnage** avec Marie-Annette Haudebourg : le mercredi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 17h
- **Atelier Dessin** avec Bernard Delprat : salle Gauthier-Lapierre, les lundis tous les 15 jours de 14h à 16h30
- **Atelier Peinture** avec Bernard Delprat : salle Gauthier-Lapierre, les lundis de 14h à 16h30, en alternance avec les participants à l'Atelier Dessin
- **Conversation en anglais** avec Nelly et Mark Slater : tous les mardis, salle Gauthier-Lapierre, de 10h à 11h pour

les adhérents « confirmés » et de 11h à 12h pour les « débutants »

- **Randonnées pédestres** avec Monique Peisey : tous les mardis, RV 13h30 (horaires d'hiver) parking du Gymnase
- **Jeux de société** avec Jacqueline Huard : tous les jeudis, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 17h
- **Poupées frimousse** (au profit de l'UNICEF) avec Maïté Lhuillier : le lundi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierre, de 13h30 à 16h30
- **Promenades à vélo** avec Roland Peisey : le vendredi tous les 15 jours, RV 14h parking du Gymnase
- **Echanges de savoirs informatiques** avec Daniel Aurillon, tous les 15 jours, le vendredi de 10h à 12h, salle Gauthier-Lapierre.

Remerciements aux animateurs(trices) bénévoles pour votre disponibilité.

### MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR LE 1er SEMESTRE 2017

Le calendrier des manifestations est en cours d'élaboration et vous sera communiqué lors de l'assemblée générale

- Vendredi 27 janvier : Assemblée générale et galette des rois
- Sortie à Châteaudun « Visite des grottes du Foulon, du château et du musée des oiseaux » (initialement prévue en avril 2016, mais annulée, faute de participants), déplacement en voitures personnelles.
- Dimanche 2 juillet : Vide-greniers de Bretoncelles

*Pour participer à ces activités et à certaines manifestations du Club, il suffit d'adhérer à l'association pour la somme de 15 € seulement, pour l'année en cours.*

La Présidente, Bernadette CHEVÉE

## Qi gong et sophrologie

L'association le corps et l'esprit propose de créer à Bretoncelles, tous les lundis soir de 20h30 à 21h30, une section de sophrologie et de qi gong en alternance, à partir de janvier 2017.

En attendant, vous pouvez suivre les cours de sophrologie à La Loupe, le lundi de 11h à 12h00 et le jeudi de 20h30 à 21h30, à Champrond-en-Gâtine, le mercredi de 18h45 à 19h45 et maintenant le mardi soir de 20h30 à 21h30 à Courville-sur-Eure.

Vous pouvez suivre les cours de qi gong à St-Victor-de-Buthon de 19h15 à 20h15 et le jeudi à Champrond-en-Gâtine de 18h45 à 19h45.

### Nouveau :

En 2017, il y aura 1 stage d'1 journée le samedi 13 mai sur "le dialogue intérieur, coût 30€ : le matin, théories et l'après-midi, travaux pratiques ; on apporte un plat à partager pour le déjeuner, pour une journée où la liberté d'expression et de parler est de mise !

## Gymnastique d'Entretien

Gym, Fitness abdos fessiers, step, cardio. . .

Vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année.

Nous vous offrons une séance pour découvrir

Cours tous les mardis à 18h au gymnase JP-MEBS

Renseignements :

Crosnier Corinne ☎ 02 37 37 20 51

Poirier Nelly ☎ 02 37 37 25 95



## APE (association de parents d'élèves)

L'association organise, à la salle des fêtes :

- son **loto annuel** le **samedi 18 mars**
- une **soirée « Années 80 »** le **samedi 13 mai**

## L'abeille noire aura son conservatoire

C'est la première fois qu'une étude de cette ampleur est menée en France : des centaines de prélèvements ont été réalisés par le CNRS en vue de la création du rucher conservatoire d'abeilles noires dont la Maison du Parc sera le cœur. L'objectif de ces analyses génétiques était de prouver le bon état de préservation des colonies d'abeilles noires du Perche afin que ce conservatoire soit viable.

Bonne nouvelle : le spécialiste de la génétique de l'abeille domestique, Lionel Garnery, a confirmé que notre abeille était bien préservée des mélanges avec les abeilles importées par l'apiculture productiviste. Les échantillons provenant de 350 colonies autour de la Maison du Parc montrent une population constituée à 82,9% d'abeilles noires locale. « *Le transfert de gènes observé actuellement est l'un des plus bas parmi les études que nous avons réalisées à ce jour et peut être considéré comme quasi négligeable* », souligne le chercheur du CNRS.

La population actuelle du Perche est donc encore suffisamment pure pour justifier la création du conservatoire. Avec l'aide des apiculteurs du Centre d'Etudes Techniques Apicoles « Abeille noire » de l'Orne, le Parc va s'employer à préserver cette biodiversité qui pourra aussi dans l'avenir être utile aux apiculteurs du monde entier afin de réaliser des croisements intéressants.



## Le cheval percheron au travail à la Maison du Parc

Le Parc naturel régional du Perche, avec ses partenaires de la Société Hippique Percheronne, de l'IFCE et les éleveurs de son territoire, se mobilise pour faire du cheval emblématique du Perche un atout et une réponse face aux grands enjeux du développement durable : transport scolaire, espaces verts, collecte des déchets, débardage... ou entretien des espaces naturels comme lors de ce chantier de deux jours à la Maison du Parc mené par Jean-Baptiste Ricard et Laura Chiron, de la société Equi-débardage.

« *Comme en forêt pour le débardage, la fauche tardive avec des chevaux percherons permet d'intervenir dans des milieux humides ou sensibles avec un minimum d'impact pour l'environnement* », explique Jean-Baptiste Ricard. En l'occurrence, les deux percherons Falbala et Artus sont attelés à un avant-train motorisé Pioneer (essence, 35 CV) couplé à un gyrobroyeur. « *Mais surtout nous remettons le cheval à sa place : c'est-à-dire au travail !* », insiste Jean-Baptiste Ricard. « *Et nous montrons que c'est possible !* »

C'est le premier objectif de ce chantier. Le Parc montre l'exemple et prolonge ainsi toutes les actions déjà engagées avec les éleveurs pour le soutien de la filière. Après l'installation d'une carrière à la Maison du Parc, devenue site pilote pour la vente de chevaux, le Parc participe désormais au centre de valorisation permettant de former les chevaux à des usages précis, et ainsi de leur donner davantage de valeur.



**Plus d'infos au 02 33 85 36 36  
et sur [parc-naturel-perche.fr](http://parc-naturel-perche.fr)**



**MATFER**  
Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles,  
poêles, ustensiles, vaisselle,  
verrerie, articles éphémères...

### Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h  
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h  
Samedi : 10h-12h30

### Longny au Perche

ZI Les Rihardières - Route de l'Angie  
61290 Longny au Perche  
02 33 85 36 32  
[www.matfer-magasinsusine.com](http://www.matfer-magasinsusine.com)

**Spécialiste de l'équipement  
gastronomique**





**BRUNET CÉDRIC**

maçonnerie, couverture, isolation  
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier  
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58  
port: 06.16.71.27.28  
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44207714100015



Catherine FLAMMANG  
Conseillère Bien-être  
catherine.flammang@akeonet.com

Le Moulin Viel  
61110 BRETONCELLES

**06 10 64 30 09**  
**02 37 54 50 38**



**COIFFURE  
NACRÉE**  
Homme/Femme/Enfant

4 place du Général-de-Gaulle  
61110 Bretoncelles

**Tél : 02 37 37 24 10**

**CASA DI PINOCCHIO**

RESTAURANT  
BAR - EPICERIE - JOURNAUX  
GAZ - DEPOT DE PAIN  
PIZZERIA ( PIZZA A EMPORTER )



**RESTAURANT A LA CARTE** du Jeudi soir au Samedi soir  
Les midis, Formule Buffet  
Ouvert les Dimanches d'Avril à Septembre

4 rue de paris - 61110 LA MADELEINE BOUVET  
**Tél. 02 33 85 55 50**

**TRANSPORTS &  
DEMEMAGEMENTS**



Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants  
Déménagement dans toute la France  
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108      Mail: algdistribution61@gmail.com

**BRETONCELLES**

**IMPRIM 28**

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents  
Impression offset et numérique, façonnage  
Grand format sur bâche, adhésif,...

**imprimvingthuit** 11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou  
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

**Ils sont venus :**

le 9 octobre, Emma GERMOND

le 20 décembre, Thaïs HANG

**Ils se sont dit OUI :**

le 10 septembre, Damien DUBECQ et Samantha PETIT

**Ils nous ont quittés :**

le 12 octobre, Ida LANNUZEL, née PEZZI, 90 ans

le 25 septembre, Jeanine LOFÉ, née DURAND, 69 ans

le 22 octobre, André VINCENT, 93 ans

le 28 octobre, Paulette ALLOTEAU, 92 ans

le 1er novembre, Judex BILON, 56 ans

le 11 novembre, Thérèse MEUNIER, née LOISEL, 93 ans

le 11 novembre, Roger COUTANT, 66 ans

le 14 novembre, Patrice LAUPER, 65 ans

---

**L'assistance sociale**

effectuera ses permanences sur rendez-vous

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 9 h 30 à 12 h

(au lieu du jeudi de 14h à 16h)

---

**Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles**

(R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

**Assistantes maternelles agréées de Bretoncelles**

Mme AUBRY Line

Le Pré de Crochet

Rue Henri-Lavier

☎ 02 37 54 53 06/06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière

☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle

☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance

☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières

☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne

☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

Jonville

☎ 09 54 12 02 85

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris

☎ 02 37 37 27 94

---

**Halte-garderie «Petits Bolides»**

- à Condé les lundis, mardis,  
mercredis & jeudis

- à Rémalard les vendredis

de 8h30 à 17h ☎ 06 74 29 22 32

**Mairie** ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32  
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h  
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

### Eau

Bretoncelles :  
mairie \* **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63  
Le Pas St L'Homer :  
\* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

**EDF** ☎ 08 10 33 30 61

### Espace Culturel Abbé-Fret Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27  
Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr  
Mardi et jeudi, 9h à 12h  
Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18h

### Gendarmerie ☎ 17

\* Rémalard : lundi, 8h à 12h  
mercredi et vendredi, 14h à 19h  
\* Longny au Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

**Pompiers** ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

**S.A.M.U.** ☎ 15

### Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56  
Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

### Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

**Taxis, TAP** (transport assis professionnalisé)  
Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

### Médecin

**Dr Veronica RICO** ☎ 02 37 37 20 08

### Pharmacie

**M. HÉDOUIN** ☎ 02 37 37 20 38

**Infirmières** ☎ 02 33 83 62 62

### Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

**UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :**  
☎ 02 33 85 30 50

**ADMR (aide à domicile en milieu rural) :** ☎ 02 33 83 72 10

**Vétérinaires** ☎ 02 33 83 65 65

**Marchés :** jeudi et samedi matin

**La Poste** ☎ 02 37 37 24 95

mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,  
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi,  
mercredi et samedi après-midi)

**Crédit Agricole** ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,  
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi  
Uniquement sur RV l'après-midi

### Notaire

**Étude LECERF-OFFROY** ☎ 02 37 37 20 02  
Fax : 02 37 37 26 32

**Maison de retraite** ☎ 02 37 37 20 92

### Messes à Bretoncelles

<http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html>

**Renseignements :** ☎ 02 37 37 21 45

**École élémentaire** ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

**Cantine** ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-bretoncelles/index.php/>

**CPAM :** permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

### Assistante sociale

☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h

### Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

### Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés.

**Mission locale** ☎ 02 33 83 09 42

**MAP** (marché ambulante du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93

Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

**ABEL** (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

**ADI** (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

**ACPG** (anciens combattants, prisonniers de guerre) : Eric CHÉROT, 11 Les Jardins, Bretoncelles, ☎ 06 70 07 92 20 & www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

**Amicale des Pompiers** : Florent ZAMBO, 6 La Charmoie Bretoncelles, ☎ 06 77 95 22 41  
amicale.sp\_bretoncelles@yahoo.fr

**APE** (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, 6 résidence La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09

**Association des galas de danse** : Marie-Claire RIVOAL ☎ 06 72 39 87 03, mc-rivoal@orange.fr

**Au Clair de Lune**, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et Auclairdelune.asso@gmail.com

**Badminton Club Bretoncellois** : Sébastien FONTENY, 33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 & bcb61.free.fr

**Bille de Clown** : Samuel DORDAIN, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 14 67 17 71

**Boules Bretoncelloises** : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr

**Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN)** : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

**Club de Loisirs** : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & bretoncelles.fr

**Écuries du Sagittaire (Les)** : Arnaud CAMUS, 1 Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

**Foot (Club de)** : Franck PICHEREAU, 7 résidence Les Grands Prés ☎ 06 72 30 50 20, pichereaufranck@sfr.fr

**Football Club Espoir du Perche** (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

**GV - GFB** (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Hisae LEMONNIER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

**Gymnastique d'Entretien** : Corinne CROSNIER, 2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

**Halem Théâtre** : Aurélie SALAVERT, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 50 10 70 51 ou 02 37 37 23 27

**Livres au Perche** : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 28 14 & tanguygarric@free.fr

**Pèlerine (La)** : Marie-Pierre CHANCÉ, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92

**Pongistes Cœur du perche** : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

**Plumes & Talents** : Mme Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

**SH HORSE RIDING** : Sophie HOULBERT Haras du Val-Richard 61110 Bretoncelles ☎ 06 88 42 10 24 & 06 72 71 94 04 sophiehoubert@gmail.com

**SEL** (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91

**Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae »** : Secrétariat & info ☎ 06 81 81 68 21, lesperchesduart.tae@gmail.com

**USN** (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : 10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

## Dates à retenir

### Sur la commune

. jeudi 19 janvier - samedi 18 février 2017 : **Recensement** sur la commune

. vin d'honneur

. dimanche 26 février à 14h : **Loto des pompiers** à la salle des fêtes (ouverture des portes à 13h)

. dimanche 5 mars : **Repas des anciens** à la salle des fêtes

. vendredi 10 mars, samedi 1er et dimanche 2 avril : **les Bouffons des Planches** nous présentent leur nouvelle pièce à la salle des fêtes **Le coupable est dans la salle**

. samedi 11 mars : **veillée BPN** à la salle des fêtes

. samedi 18 mars : **Loto de l'APE** (association des parents d'élèves) à la salle des fêtes

. dimanche 2 avril : **Parcours du cœur** avec les pompiers

. dimanches 23 avril et 7 mai : **Élections présidentielles**

. dimanche 4 juin : **Meeting Old School** (2<sup>e</sup> édition)

. dimanches 11 et 18 juin : **Élections législatives**

. samedi 1er juillet : **Spectacle de l'association Bille de Clown**

. dimanche 2 juillet : **Vide-greniers**

### Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 27 janvier à 20h30

vendredi 3 mars "

vendredi 7 avril "

vendredi 12 mai "

vendredi 16 juin "

vendredi 7 juillet "

### Calendrier scolaire

**ATTENTION** : l'Orne et l'Eure-&-Loir sont désormais dans la même zone B

### Année scolaire 2016-2017

**Vacances d'hiver** :

du samedi 11 au lundi 27 février

**vacances de printemps** :

du samedi 8 au lundi 24 avril

**Vacances d'été** :

à partir du samedi 8 juillet

### Solution des mots croisés de la page 30

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	B	O	N	N	E	A	N	N	E	E
2	I	R	O	I	S	E		A	E	D
3	L	I	E	E	S		O	V	N	I
4	L	E	U	C	E	M	I	E		T
5	E	N	D	E	U	I	L	L	E	E
6	T	T			L	E			N	U
7	D	E	N	T	E	L	L	I	E	R
8	O	R	E	E		S	A		R	
9	U		O	N	U		B	A	V	A
10	X	E	N	O	P	H	O	B	E	S

### Pluviométrie

Au Moulin de Thivaux      À la Gilardièrre

Année	Au Moulin de Thivaux		À la Gilardièrre	
Mois	2015	2016	2015	2016
Septembre	10,4	40,9	17	32
Octobre	65,5	31	55	39
Novembre	57,5	70,1	56	78
Décembre	91,6	25,8	92	25

Jean-Baptiste Huchon nous fait remarquer que « le 1er semestre 2016 (janvier-juin) a été le plus humide (522,3 mm) et le 2e semestre 2016 (juillet-décembre) le plus sec (195,4 mm) depuis 1997 ! Et juillet et décembre les plus secs en 20 ans, C'est l'année de tous les extrêmes ! »

Merci Jean-Baptiste

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Pour en savoir plus, consultez le site : [www.agriculture-durable61.com](http://www.agriculture-durable61.com)





## Concours des maisons fleuries 2016

### Fleurir Bretoncelles

Le jury de l'édition 2016 du concours de fleurissement s'est déplacé sur l'ensemble du territoire communal le 9 août dernier et a pu noter près d'une centaine de maisons fleuries.

Toutefois, les heureux gagnants des années passées sont forcément hors-jeu mais le **Petit Journal** tient à les remercier de nouveau pour leur très joli fleurissement.

Le gagnant 2016 est

**Mme et M. RIGUET Philippe**

7 rue Henri-Lavier

Félicitations également aux lauréats suivants qui se classent ainsi :

#### Maisons avec jardin :

1<sup>er</sup> : Mme et M. TAFOIRY Rémy, rue de la Passerelle

2<sup>ème</sup> : Mme et M. BEAUCHET Gaston, 4, cité de la Booz

3<sup>ème</sup> : Mme et Monsieur DOSNE André, impasse de la passerelle

#### Commerçants :

1<sup>er</sup> : Mme et M. BARBATTE Christophe, 1 rue Gareau

#### Maisons sans jardin :

1<sup>er</sup> : M. FLON Jean-Marc, 1 rue Lucien-David

2<sup>ème</sup> : Mme STRASSER Sophie, 7 rue Roger-Calbris

3<sup>ème</sup> : Mme et Mr ROINNE, 9 place du Général-de-Gaulle

**Merci à l'ensemble des habitants qui fleurissent notre village et merci d'avance pour votre participation au prochain concours 2017.**

**Nous encourageons par ailleurs toute la population à en faire de même.**



## Panneaux d'entrée de bourg



Bretoncelles se dote

- d'un visuel d'accueil
- et
- d'un slogan :

**Bretoncelles,  
Dynamique au cœur du Perche**

... que nous avons le plaisir de vous présenter en avant-première.

**Atelier Plac'Art**  
Restauration de mobilier d'Art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon  
Ecaïlle - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80

Zone Industrielle La Booz - 61110 BRETONCELLES

[www.atelier-restauration-art.com](http://www.atelier-restauration-art.com)

## Les oiseaux sauvages en hiver

Il est encore temps de penser aux oiseaux dans vos jardins...

Bien que la météo générale ne nous promette pas un hiver très rigoureux, n'oubliez pas de nourrir et donner à boire aux oiseaux si vous souhaitez contribuer à leur préservation.



### Quand faut-il les nourrir ?

De novembre à mars en moyenne, mais dès qu'il gèle on peut commencer. Courant mars ralentissez le nourrissage et arrêtez au printemps. Globalement plus il fait froid plus vous pouvez leur donner à manger.

### Où installer les mangeoires pour nourrir les oiseaux en hiver ?

Choisissez un endroit dégagé que les oiseaux voient de loin et qu'ils puissent décoller en cas de prédateur. Si en plus l'endroit est abrité c'est le top ! Mettez la mangeoire assez haute pour éviter les sauts des chats. Sur une branche haute d'un arbre c'est parfait. Pour les boules de graisses même topo. Quand la

mangeoire est vide, nettoyez-la et remettez des graines. Ne mettez pas trop de graines pour ne pas être envahi d'oiseaux, mais ajoutez-en un peu dès qu'il gèle.

Vous allez voir au bout de quelques jours les oiseaux vont s'habituer à venir se restaurer chez vous.

### Et la boisson ?

De l'eau !! C'est très important surtout quand il gèle, de l'eau tiède, renouvelée plusieurs fois par jour si possible. Surtout n'ajoutez pas de sel, ni d'alcool dans l'eau pour l'empêcher de geler. Régime sans sel obligatoire pour les oiseaux et l'alcool, quand on vole, c'est trop dangereux !

### La nourriture à éviter

Le riz, les miettes de pain et de gâteaux doivent rester occasionnels, les aliments salés, la noix de coco, les graines de lin, le lait sont à proscrire.

### Les variétés arbres/arbustes utiles aux oiseaux

Une autre façon d'aider les oiseaux sauvages est de proposer des arbres ou arbustes qui font des baies dont se nourrissent les oiseaux, Par exemple :

- viorne obier
- sorbier des oiseleurs
- bambou sacré
- cotonéaster
- sureau



**PHOTOGRAPHE**  
mariage, naissance, grossesse,  
culinaire, sport, packshot  
Tel : 06.16.23.72.50  
Cathy LEDOUX

**Entretien Parcs & Jardins**  
THOMAS Christophe  
La Jolivière  
61110 CONDEAU  
LIGNE DIRECTE 02 33 73 38 23

Dorothee et Bruno EDON

**DB AUTO**

Entretien-Réparation véhicules toutes marques  
Ventes neufs et occasions toutes marques  
Entretien - réparation - Vente matériel motoculture  
Véhicule sans permis - Dépannage  
2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles  
02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr  
Ouvert du mardi au samedi

**DB AUTO 2**

Dorothee et Bruno EDON  
Entretien - Vente Véhicules  
neufs et occasions toutes marques  
Véhicules sans permis  
Dépôt gaz - Station service  
Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD  
02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr

# Menuiserie Générale

- Fenêtres Bois PVC Alu
- Portails
- Portes de garage
- Stores extérieurs
- Volets roulants
- Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe  
Haute Planche 61110 Bretoncelles  
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



GROUPAMA TOUJOURS  
PROCHE DE VOUS

► **RÉMALARD**  
15, Rue des Moulins  
Tél. 02 33 73 73 55

N°Vert 0 800 225 000  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Retrouvez-nous sur [groupama.fr](http://groupama.fr)



Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. Caisse de réassurances mutuelle de Centre Manche, entreprise régie par le code des assurances, N° de Siret 383 853 801 0020, Parc Tertiaire du Jardin d'Entreprises, 10 rue Blaise Pascal CS 40337 - 28008 Chartres cedex.

# BRICO FONTAINE

RÉNOVER ET DÉCORER SANS SE RUINER

- ✓ Bricolage
- ✓ Décoration
- ✓ Jardin
- ✓ Aliments de la ferme
- ✓ Rayon équitation

9, rue de Launay  
28240 FONTAINE-SIMON  
Tél. 02 37 81 84 09 - Fax 02 37 81 80 93



[www.brico-fontaine.com](http://www.brico-fontaine.com)



# AMBULANCES MALNUIT s.a.s

*32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !*

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS  
TRANSPORTS :

*Transports Urgents,  
Liaison SAMU,  
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,  
Gares, etc.*

*46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité*

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

**GM SARL CHALLIER**

19, rue Lucien David  
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies  
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation  
Energies Renouvelables - Service Après-vente

**Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15**

**GARAGE GESLAIN**

**AD  
EXPERT**



Réparation toutes marques  
Mécanique - Dépannage  
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises  
Location - Vente et réparation  
Matériels Espaces Verts

**Tél : 02 37 37 20 16**

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES  
Fax : 02 37 37 27 37

# ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



**MARCHAND JEAN-LOUIS**

Le Clos des Brissières  
61110 Bretoncelles  
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile  
**CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS**

Route de l'Aigle  
ZA La Croix des Chênes  
61110 BRETONCELLES

**VÉHICULES**

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4  
(rotation inversée tous types de transmission)

**Sébastien PIGEON**  
Gérant contrôleur  
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI  
8h30-12h30/14h-18h30  
Prise de rendez-vous par courriel :  
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest  
Membre du groupe SGG  
RCS Alençon 502 966 211

**SECURITEST**   
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE